



HAL
open science

Rouffignac, une grotte-sanctuaire du IIe âge du Fer

Christian Chevillot, Frédéric Plassard, Eneko Hiriart, Vincent Geneviève,
Joëlle Rolland

► **To cite this version:**

Christian Chevillot, Frédéric Plassard, Eneko Hiriart, Vincent Geneviève, Joëlle Rolland. Rouffignac, une grotte-sanctuaire du IIe âge du Fer. Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines, 2019, 34, pp.117-152. hal-02974081

HAL Id: hal-02974081

<https://hal.science/hal-02974081>

Submitted on 21 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Christian Chevillot

Docteur en Archéologie,
Chercheur associé CReAA 6566 du CNRS, Université de Rennes I

Frédéric Plassard

Docteur en Préhistoire,
UMR 5199 PACEA, Université de Bordeaux

Vincent Geneviève

INRAP
IRAMAT-CEB

Eneko Hiriart

Chercheur CNRS - IRAMAT-CRP2A
UMR 5060, Univ. Bordeaux Montaigne

Joëlle Rolland

Chercheuse associée
UMR 8215 Trajectoires



Résumé : La grotte de Rouffignac est une grotte ornée préhistorique située au cœur du Périgord, sur la commune de Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac. La caverne est l'une des plus développées du Périgord avec environ 8 km de galeries réparties sur trois niveaux. Une seule entrée donne accès à ce labyrinthe, aujourd'hui totalement asséché, hormis certains secteurs du niveau le plus profond. Les recherches menées dans la grotte depuis les années 1950 documentent de nombreuses fréquentations, d'abord animales, puis humaines de la cavité. Elle fut successivement fréquentée par les ours des cavernes, les artistes préhistoriques et durant la Protohistoire.

Célèbre pour son art paléolithique qui compte environ 230 figurations animales gravées ou dessinées en noir et dispersées dans 3 km de galeries, elle a été utilisée comme nécropole au cours de l'Âge du Bronze, puis par les Gaulois Pétrécors au 1^{er} siècle av. J.-C. comme habitat (?), nécropole et grotte-sanctuaire avec offrande de monnaies et de simulacres monétaires.

Summary: The Rouffignac cave is a prehistoric ornate cave located in the heart of Périgord, in the town of Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac. The cave is one of the most developed in Périgord with around 8 km of galleries spread over three levels. A single entrance gives access to this labyrinth, which is now completely dry, except for certain sectors of the deepest level. Research carried out in the cave since the 1950s documents numerous visits, first animal, then human, to the cavity. It was successively frequented by cave bears, prehistoric artists and during Protohistory.

Famous for its Paleolithic art which has about 230 animal figurations engraved or drawn in black and dispersed in 3 km of galleries, it was used as a necropolis during the Bronze Age, then by the Gallic Petrocores in the 1st century BC. As a habitat (?), Necropolis and cave-sanctuary with an offering of coins and monetary simulacra.

Resumen: La cueva Rouffignac es una cueva prehistórica adornada ubicada en el corazón del Périgord, en la ciudad de Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac. La cueva es una de las más importantes del Périgord, que cuenta con alrededor de 8 km de galerías repartidas en tres niveles. Una sola entrada da acceso a este laberinto, que ahora está completamente seco, a excepción de ciertos sectores del nivel más profundo. La investigación realizada en la cueva desde los años 1950 documenta numerosas fases de ocupación, primero animales, luego humanas. El yacimiento fue frecuentado sucesivamente por osos de las cavernas, por artistas prehistóricos y durante la Protohistoria.

La cueva es conocida por su arte paleolítico. Cuenta alrededor de 230 figuras de animales grabadas o dibujadas en negro y dispersas en 3 km de galerías. También fue utilizada como necrópolis durante la Edad del Bronce y, después, por el pueblo galo de los Petrocores en el siglo I a.C. como hábitat (?), Necrópolis y cueva-santuario con una ofrenda de monedas y simulacros monetarios.

Cette étude s’inscrit dans le cadre de nos recherches sur l’occupation au sol de la Cité des Pétrocores. Nous reprenons ici l’étude du mobilier d’époque laténienne découvert en surface ou lors de différentes opérations menées sous le porche ou dans les galeries de la grotte de Rouffignac¹.

Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac (fig. 1). Bien que s’ouvrant à une dizaine de kilomètres au nord du village des Eyzies, elle appartient au bassin versant de la Vézère.

La caverne est l’une des plus développées du Périgord avec environ 8 km de galeries réparties



Figure 1 - Localisation de la grotte de Rouffignac, située au sud du village de Rouffignac. (D’après la carte topographique sur Géoportail).

La grande majorité de ce mobilier a déjà fait l’objet d’une publication bien documentée de la part de Claude Barrière (Barrière, 1973 à 1975), mais il devenait impératif de replacer dans leur contexte typo-chronologique l’ensemble de ces découvertes. En effet, d’une part, l’étude du mobilier gaulois n’était pas le but principal de la publication de C. Barrière, et d’autre part, depuis les années 1970, de nouvelles recherches en Gaule ont permis d’affiner nos connaissances concernant les Gaulois et en particulier les Pétrocores. Enfin, l’étude de ces vestiges doit permettre de mieux cerner la nature de l’occupation gauloise du site.

I. LA GROTTÉ DE ROUFFIGNAC (CC et FP) :

1. Localisation et géologie :

La grotte de Rouffignac est une grotte ornée située au cœur du Périgord, sur la commune de

sur trois niveaux. Creusé pour l’essentiel au cours de l’Ère tertiaire (entre 65 millions d’années et 3 millions années), l’étage supérieur présente un plan ramifié en forme d’arbre (fig. 2). Néanmoins, une seule entrée, donne accès à ce labyrinthe, aujourd’hui totalement asséché, hormis certains secteurs du niveau le plus profond.

L’ancienneté du creusement et de l’assèchement de l’étage supérieur garantit que la morphologie des galeries et le niveau actuel du sol étaient identiques au Paléolithique supérieur, lorsque les artistes investirent les lieux, comme plus tard, lorsque les Hommes des Âges des métaux fréquentèrent à leur tour ce dédale. Nous pouvons donc imaginer nos prédécesseurs

1. Nous tenons à remercier très chaleureusement la famille Plassard pour son accueil convivial et exceptionnel, mettant à notre disposition le mobilier et leur grande connaissance de la cavité.

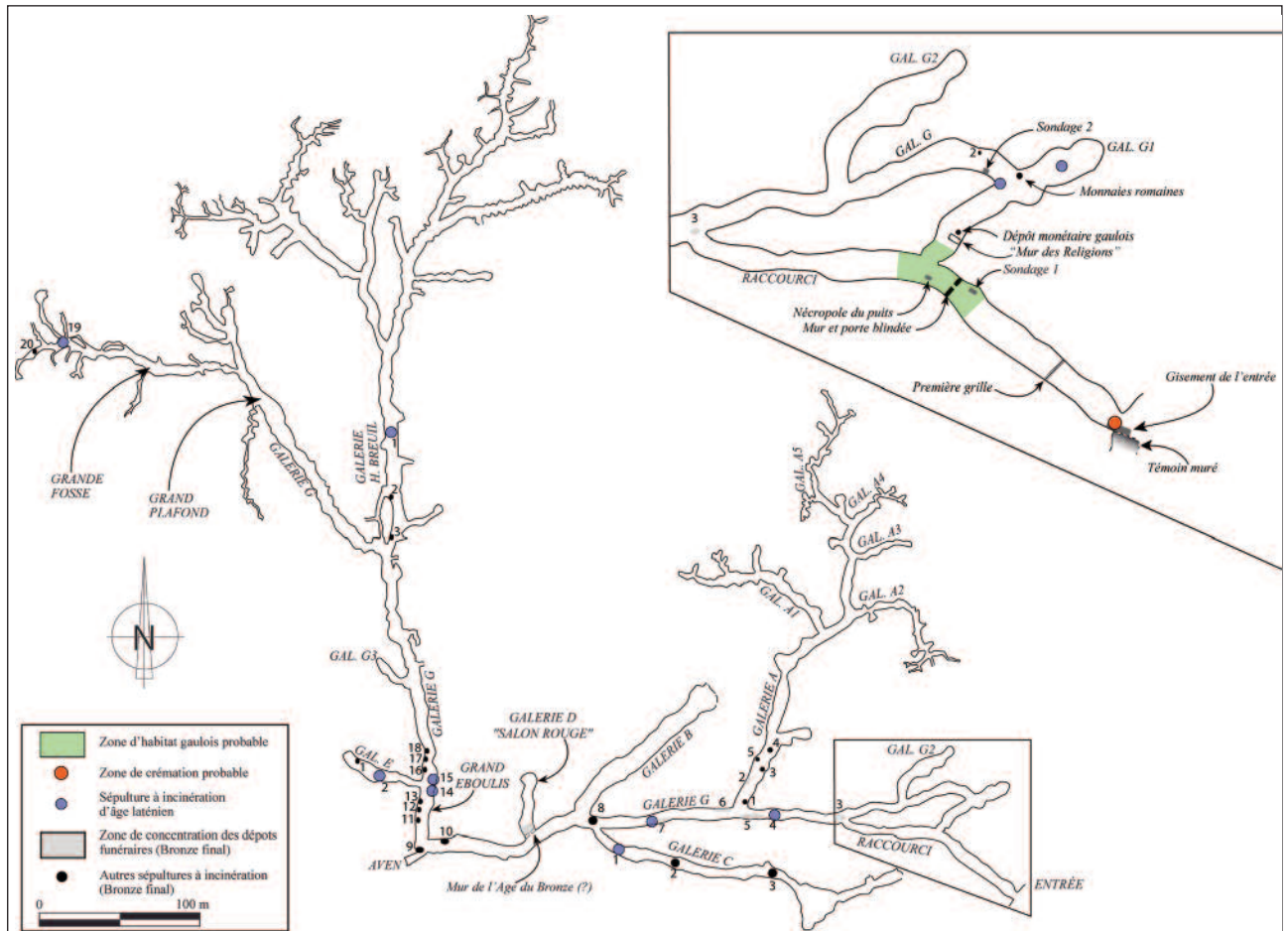


Figure 2 - Plan de la grotte de Rouffignac avec l'emplacement des découvertes de mobilier archéologique laténien. (D'après C. Barrière, DAO F. Plassard).

cheminant à la lueur vacillante d'une flamme dans des galeries qui atteignent localement une douzaine de mètres de haut et qui ailleurs ont plus de dix mètres de large.

Le sol des couloirs est constitué le plus souvent d'un remplissage argileux que masquent par endroit de grandes dalles rocheuses issues de l'effondrement du plafond. Développées dans un calcaire à silex (Santonien supérieur), la plupart des galeries sont naturellement ornées de nodules en partie déchaussés par l'action de l'eau, et qui forment aujourd'hui de longues frises en relief sur les parois ou hérissent les plafonds.

1.2 Historique des recherches :

L'unique entrée n'ayant jamais été fermée, il est difficile de dater la découverte de la cavité. Préhistoire, Histoire et Archéologie s'inscrivent dans un *continuum* parfois difficile à démêler. Néanmoins, nous retiendrons que l'intérêt moderne pour le site naît au XVI^e siècle puisque dès 1575, l'écrivain et poète François de Belleforest publie sa *Cosmographie Universelle* dans laquelle il décrit, en autres, ...des peintures en plusieurs endroits et la

trace ou marques de pas de plusieurs sortes de bestes grandes et petites, preuve que les représentations préhistoriques étaient déjà visibles à cette époque. Au milieu du XVIII^e siècle, Gabriel Bouquier sera le premier à dresser un plan de la caverne, aujourd'hui conservé au Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord. Beaucoup d'autres jusqu'au milieu du XX^e siècle visiteront, décriront, cartographieront la cavité (Boucherau, 1967).

En 1947, un groupe de spéléologues périgourdins (B. Pierret et R. de Faccio, notamment) signale les œuvres pariétales, sans prendre toute la mesure de leur découverte. Le hasard conduit donc Romain Robert et Louis-René Nougier, guidés par Charles et Louis Plassard à reconnaître la valeur archéologique du site le 26 juin 1956, en identifiant les œuvres pariétales paléolithiques. En dépit de leur authentification par l'abbé H. Breuil, le 17 juillet de la même année, une polémique, aussi vive que brève, – «la Guerre des mammoths» – naît autour de leur ancienneté. La mise en place d'une commission scientifique internationale mettra un terme au débat dès la mi-septembre, laissant venir le temps du travail archéologique (Nougier et Robert, 1957). La

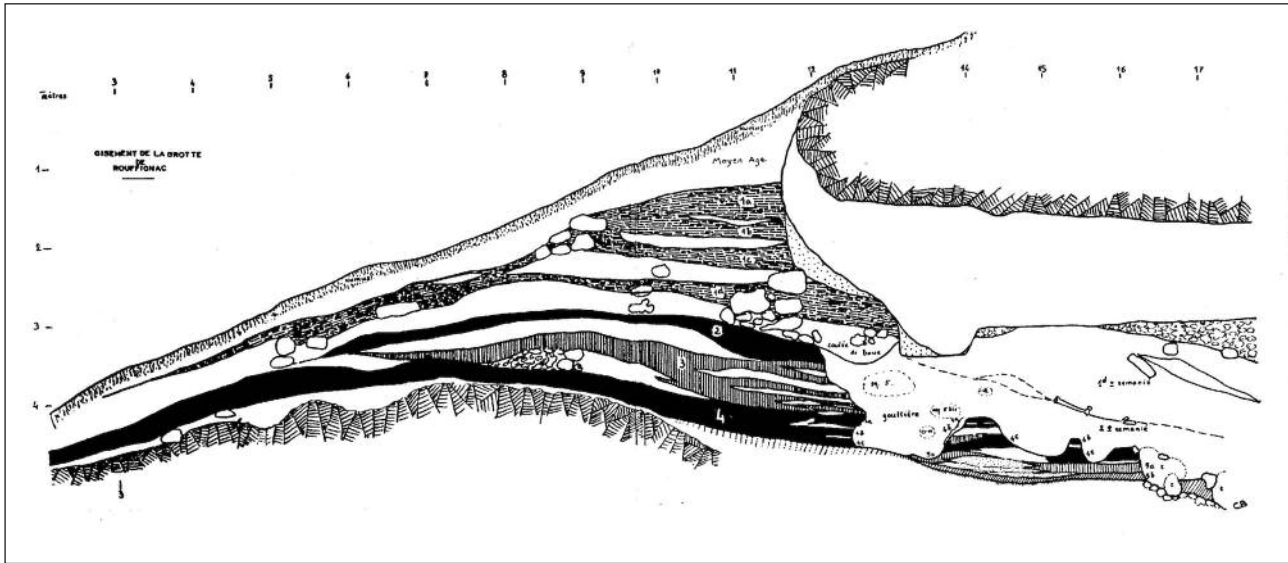


Figure 3 - Stratigraphie du gisement du porche d'entrée de la grotte de Rouffignac. Coupe sagittale. (© Relevés et dessin de C. Barrière).

grotte est classée aux Monuments Historiques le 20 août 1957.

Assistant de L.-R. Nougier à l'université de Toulouse, Claude Barrière se voit chargé de l'étude de Rouffignac. Il entreprend d'abord des fouilles sous le porche d'entrée (1957 à 1962), puis étudie les vestiges épars sur le sol des galeries (Barrière, 1973, 1974, 1975) avant de mener à bien une analyse monographique de l'art pariétal (Barrière, 1982). Bien que depuis plus de vingt ans, de nouvelles recherches aient été conduites sur le site, les travaux de Claude Barrière demeurent incontournables, notamment en ce qui concerne les fréquentations protohistoriques du site. Les recherches doctorales de l'un de nous (Chevillot, 1981) constituent pour cette période une autre source documentaire fondatrice.

1.3 Préhistoires de la grotte de Rouffignac :

Les recherches menées dans la grotte depuis les années 1950 documentent de nombreuses fréquentations, d'abord animales, puis humaines de la cavité. Le premier « visiteur » est l'ours. Il profitait sans doute de la sécurité de ce refuge pour y hiberner. Les innombrables traces de griffes et les bauges qui jalonnent les galeries témoignent de ses passages répétés sur quelques dizaines de millénaires. Plusieurs espèces d'ours se sont succédé, mais la rareté des ossements ne permet pas d'être très précis à ce sujet. Comme à Bara-Bahau (Le Bugue), certaines griffades sont recoupées par les œuvres pariétales paléolithiques alors que l'inverse ne se produit jamais. Cette forme de « stratigraphie de paroi » garantit l'antériorité des plantigrades sur les artistes.

L'art de Rouffignac compte environ de 230 figurations animales gravées ou dessinées en noir et dispersées dans 3 km de galeries (Barrière, 1982 - Plassard J., 1999 - Plassard F., 2005). Le mammoth, majoritaire, est associé à un bestiaire caractéristique d'un environnement froid : Rhinocéros laineux, bison, cheval, et bouquetin. Bien qu'aucune datation directe ne soit possible, on peut estimer que ces créations sont vieilles de quinze à seize mille années et associées au Magdalénien moyen, bien connu dans la vallée de la Vézère (Les Combarelles, Font-de-Gaume, Laugerie-basse...).

Le porche d'entrée n'a livré aucune trace d'habitat paléolithique. En revanche, dès les années 1940, l'intervention de Charles Plassard sur les colluvions qui gênaient le passage à l'aplomb du porche avaient fourni des tessons et des silex taillés ainsi que des ossements animaux et humains. Les fouilles de C. Barrière (1957-1962) ont, pour leur part, mis au jour une importante stratigraphie clairement holocène. Développée sur près de 6 m de haut, elle a permis de reconnaître 5 couches principales (fig. 3 et tableau 1). À la base, une série de niveaux archéologiques documentent le Mésolithique (couches 5 à 3 et leurs subdivisions). Datés entre 10 000 et 7 000 ans avant le présent, ils témoignent d'occupations répétées du porche d'entrée par les derniers chasseurs-collecteurs, qui laissèrent sur place leur outillage en silex et en matière osseuse, d'exceptionnels objets décorés et les reliefs de leur alimentation : ossements de sanglier, cerf, chevreuil, coquilles d'escargots et coques de noix. Evoluant dans les paysages boisés de la période postglaciaire, ces Hommes ont privilégié les ressources locales. C'est probablement

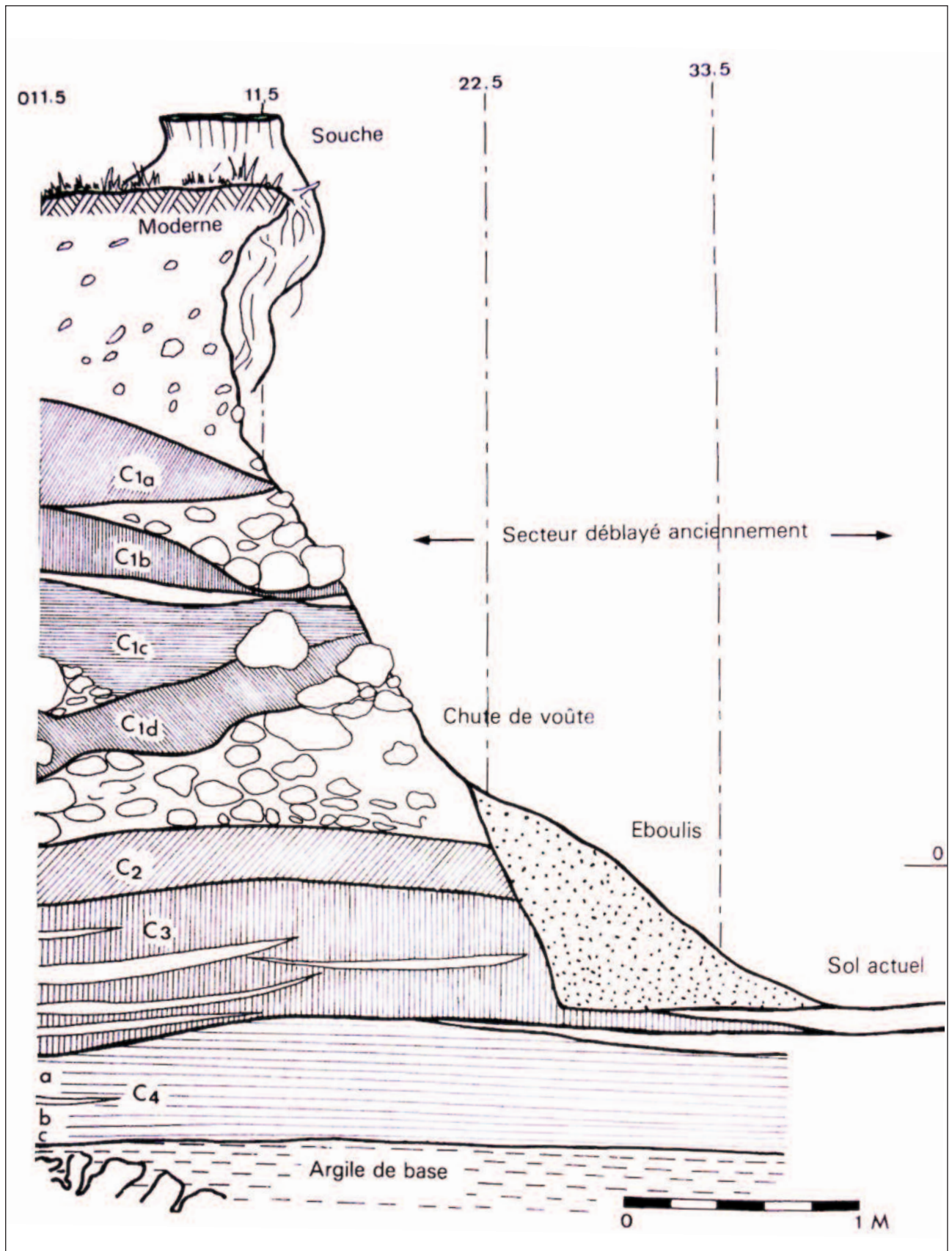


Figure 4 - Stratigraphie du gisement du porche d'entrée de la grotte de Rouffignac. Coupe frontale.
(© Relevés et dessin de C. Barrière).

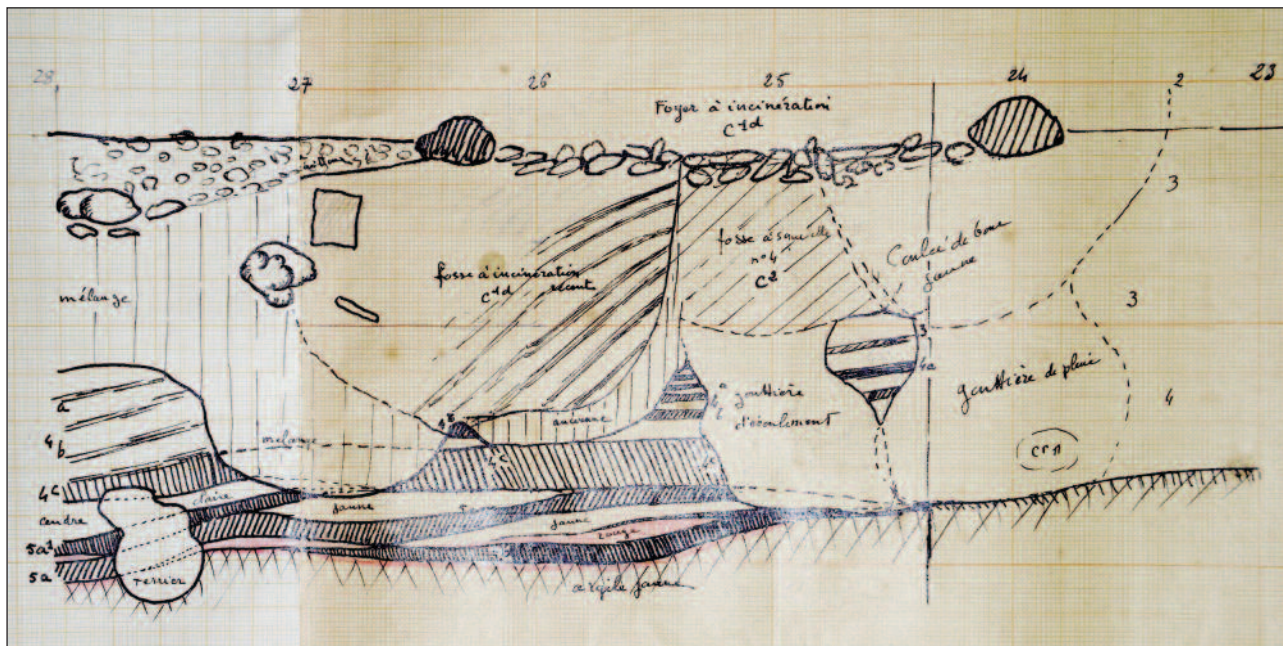


Figure 5 - Coupe sagittale droite avec situation de la fosse à incinération C1d, creusée dans les niveaux mésolithiques.
(Dessin C. Barrière, Archives du Musée National de Préhistoire, les Eyzies).

ce qui les aura conduit à exploiter les nodules de silex accessibles dans la grotte, nous laissant, sur le sol de certaines galeries, des petits amas de test et dégrossissage des blocs (Dachary *et al.*, 2016).

La partie supérieure de la stratigraphie du porche d'entrée (couche 1 et ses subdivisions) nous intéresse ici plus directement (fig. 4 et tableau 1). La couche 1e est difficile à dater. Il s'agit d'un ensemble de fosses creusées dans les niveaux mésolithiques et formant autant d'inhumations. Les restes d'au moins 11 individus ont été mis au jour (Salhi, *in* Barrière 1973). Si des datations directes de ces vestiges anthropologiques restent à faire, une chose au moins est sûre : ces inhumations sont antérieures au Bronze final documenté dans la couche sus-jacente 1d. Ce niveau est le premier d'une petite séquence (couche 1b, 1c, 1d) interprétée à la fouille comme une série de foyers et de fosses superposés, ayant vraisemblablement servi à l'incinération et au dépôt de restes humains. Il semble que ces structures correspondent aux nombreux dépôts disséminés dans les galeries profondes de la grotte. Précisons que ces incinérations pourraient appartenir à deux phases distinctes, l'une au Bronze Final IIIa et l'autre à La Tène D. La séquence du porche s'achève par deux niveaux (couches 1a et 1b) où se mêlent des vestiges de plusieurs époques historiques.

Les documents archéologiques relatifs à la Protohistoire ne sont cependant pas cantonnés à la zone fouillée qui vient d'être décrite. En effet, C. Barrière réalisa plusieurs sondages dans la partie plus profonde du porche et recueillit divers vestiges

à même le sol des galeries. Ces derniers sont pour l'essentiel attribuables à l'Âge du Bronze et à la période gauloise.

Au total, on peut retenir pour la période holocène, une occupation du porche d'entrée au Mésolithique, de discrets passages au Néolithique attestés par quelques tessons, notamment issus de l'intervention de C. Plassard, et des fréquentations nombreuses pendant les Âges des métaux. Cependant, les travaux de l'un de nous (C.C.) dans le cadre de ses doctorats (Chevillot, 1981, p. 118-122, pl. 84 à 106 et 1988, pl. 296 à 299) conduisent à reconnaître des phases de présence sur le site qu'entrecoupent des moments d'abandon. Ainsi peut-on percevoir une fréquentation ponctuelle au Bronze Ancien et Moyen, alors qu'elle est plus intense au BF IIIa. Au contraire, aucun mobilier n'est attribuable au I^{er} Âge du Fer et aux phases ancienne et moyenne de La Tène (LT A à C).

Les lieux seront à nouveau investis au cours de la période gauloise finale (La Tène D2), laquelle fait l'objet de cette note.

II. L' OCCUPATION DE LA TÈNE D : LA DISPERSION DES VESTIGES ET LES DIFFÉRENTES ZONES DE LA GROTTE FRÉQUENTÉES PAR LES GAULOIS PÉTROCORES (CC et FP) :

Comme indiqué ci-dessus, il faut attendre le I^{er} siècle a.C. pour que les gaulois Pétrocors fréquentent le porche et certaines galeries de

Stratigraphie	Attribution	Ref. Labo	Age BP	Age cal BC à 95,4 % de chance
Couche 1 a	Moyen Age et Gallo-romain			
Couche 1 b	Gallo-romain et La Tène D			
Couche 1 c	Age du Bronze final et la Tène D			
Couche 1 d	Age du Bronze final et la Tène D			
Couche 1 e	Néolithique ?			
Couche 2	Second Mésolithique	GrN-5512	6 400 ± 40	5 471 – 5 317
Couche 3		Gro-2889	7 800 ± 50	6 767 – 6 496
Couche 4 a	Premier Mésolithique	Gro-2913	8 370 ± 100	7 589 – 7 145
Couche 4 b		Gro-2895	8 590 ± 95	7 940 – 7 484
Couche 4 c		Gro-2880	8 995 ± 105	8 451 – 7 795
Couche 5 a		GrN-5513	8 750 ± 75	8 187 - 7596
Couche 5 b		GrN-5514	9 150 ± 90	8 611 – 8 236

Tableau 1 - Stratigraphie et datation des niveaux du gisement de l'entrée de la Grotte de Rouffignac.
(D'après Barrière 1973, modifié).

Rouffignac. La présence laténienne dans la cavité débute donc avec la Tène D puisque nous n'avons identifié aucun mobilier relatif à des phases plus anciennes de l'Âge du Fer. Un nouvel examen des séries de céramiques (CC) et de l'ensemble du trésor monétaire (VG et EH) découverts lors des divers travaux et recherches, permet de mieux appréhender l'importance et la chronologie de

l'occupation gauloise de Rouffignac. Une des caractéristiques des vestiges laténiens est leur dispersion sur le site. Les Pétrocères ont surtout occupé la zone du Porche d'entrée, mais on retrouve aussi, de façon plus ponctuelle des vestiges en divers points de l'étage supérieur : Galerie Henri-Breuil, les Galeries C, E, G, (jusqu'à environ 1 km de l'entrée).



Figure 6 - Les fouilles à l'entrée de la grotte entre 1957 et 1962. C. Barrière est assis à gauche.
(Cliché C. Plassard).

En outre, certains documents proviennent de fouilles ou de sondages (porche d'entrée) tandis que d'autres ont été recueillis sur le sol des galeries, à plus ou moins grande distance de l'entrée. Nous donnons ci-dessous la liste des points ou zones dans lesquels il a été découvert du mobilier laténien (fig. 2).

2.1. Le porche d'entrée :

Le matériel de ce secteur fut en partie recueilli par C. Plassard dans les années 1940 lorsqu'il entama le cône de colluvions formé à l'aplomb du porche pour faciliter l'accès à la cavité. Plus tard, les fouilles de C. Barrière livrèrent des niveaux à céramiques gauloises (couche 1b, 1c et 1d). De plus, à une cinquantaine de mètres de l'extérieur, sur la droite de la galerie un sondage (sondage 1) livra également du mobilier céramique laténien et les restes d'au moins trois individus humains «en vrac» (Barrière, 1975, p. 11, fig. 102 à 105). Cependant la présence dans le même sondage de vases du BF IIIa (Barrière, 1975, fig. 104), rend cet ensemble stratigraphique peu exploitable chronologiquement.

Un petit sondage (environ 3 m²) dans la partie profonde du porche (derrière la seconde porte) permit à C. Barrière de mettre en évidence un locus

plus important, étudié ici, et désigné comme «Nécropole du Puits» (fig. 13). Interprété par le fouilleur comme un dépôt funéraire, ce sondage a livré une grande quantité de tessons de céramiques communes laténiennes (350 environ), qui nous paraissent trop abondants pour correspondre à des sépultures, et indiquent plutôt une occupation dont la nature, l'étendue et la finalité restent à déterminer. En l'absence de datation directe des restes humains, le lien entre ces vestiges et le mobilier laténien n'est pas formellement établi. C'est à peu de distance que fut recueilli le dépôt monétaire du «Mur des religions», également présenté dans cet article (Barrière, 1974, p. 197-205, fig. 96 et pl. 31 et 32).

2.2. Les autres zones fréquentées par les Pétrocères :

Au-delà de la zone du porche, c'est-à-dire au-delà de la zone directement éclairée par la lumière du jour et soumis au colluvionnement venu de l'extérieur, les vestiges ont été recueillis à même le sol. Pour beaucoup, ces documents étaient associés à de petits dépôts de cendres probablement issues des foyers protohistoriques découverts à l'entrée de la grotte (c. 1c et d). Il s'agit en général de quelques cendres accompagnées de tessons de



Figure 7 - Couteau en fer à soie terminée par un anneau ouvert. Galerie C. (© Cliché Frédéric Plassard).

céramique intentionnellement brisée ou plus rarement de céramiques entières ou d'ossements animaux.

Les dépôts attribuables au Bronze Final sont plus nombreux que ceux d'époque laténienne. En outre, les premiers forment des ensembles assez denses topographiquement bien délimités : la Galerie A, la galerie D dite du «Salon Rouge», le Grand Eboulis...

Au contraire les dépôts ayant livré du mobilier laténien sont plus rares et assez ponctuels. Nous retiendrons plusieurs points de la galerie G depuis le carrefour du raccourci jusqu'au-delà du Grand Plafond, ainsi que les Galeries C, E et Henri Breuil.

III. LE MOBILIER DE LA TÈNE D (CC) :

Nous présentons ici un catalogue du mobilier métallique et céramique du site. Nous avons étudié à part le petit dépôt monétaire de la Galerie G associé à d'autres objets, trouvé à peu de distance de l'entrée, derrière «le Mur des religions» (Barrière, 1974, p. 197-199).

3.1. Le mobilier métallique :

Curieusement peu d'objets métalliques, et en particulier en fer d'époque laténienne, figurent dans les objets récoltés sous le porche ou dans les galeries. Seul un grand couteau en fer, en très mauvais état de conservation, peut être attribué à La Tène D, mais avec un doute car trouvé dans la Galerie C, sans plus de précisions sur son contexte. Dans cette zone il a aussi été trouvé du mobilier gallo-romain (Barrière, 1975, p. 59, fig. 142).

C'est un grand couteau dont la pointe est brisée. L'ensemble du couteau a été obtenu par martelage. L'emmanchement à soie est dans le prolongement du dos rectiligne. La soie est plate, de section rectangulaire et se termine à son extrémité par un anneau ouvert obtenu par étirement du métal à chaud (Guillaumet, 2003 - Demierre, 2015, p. 164).

Il s'agit d'un exemplaire avec un manche plein, qui n'est pas doté de rivets. Ce type de couteau se range dans le type 4 de la nécropole de Thugny-Trugny (Lambot et *al.*, 1994, p. 164-165). Longueur totale = 246 mm - largeur maxi de la lame = 40 mm - ép. du dos = exfolié - ép. de la soie = exfoliée - longueur de la soie = 85 mm - largeur

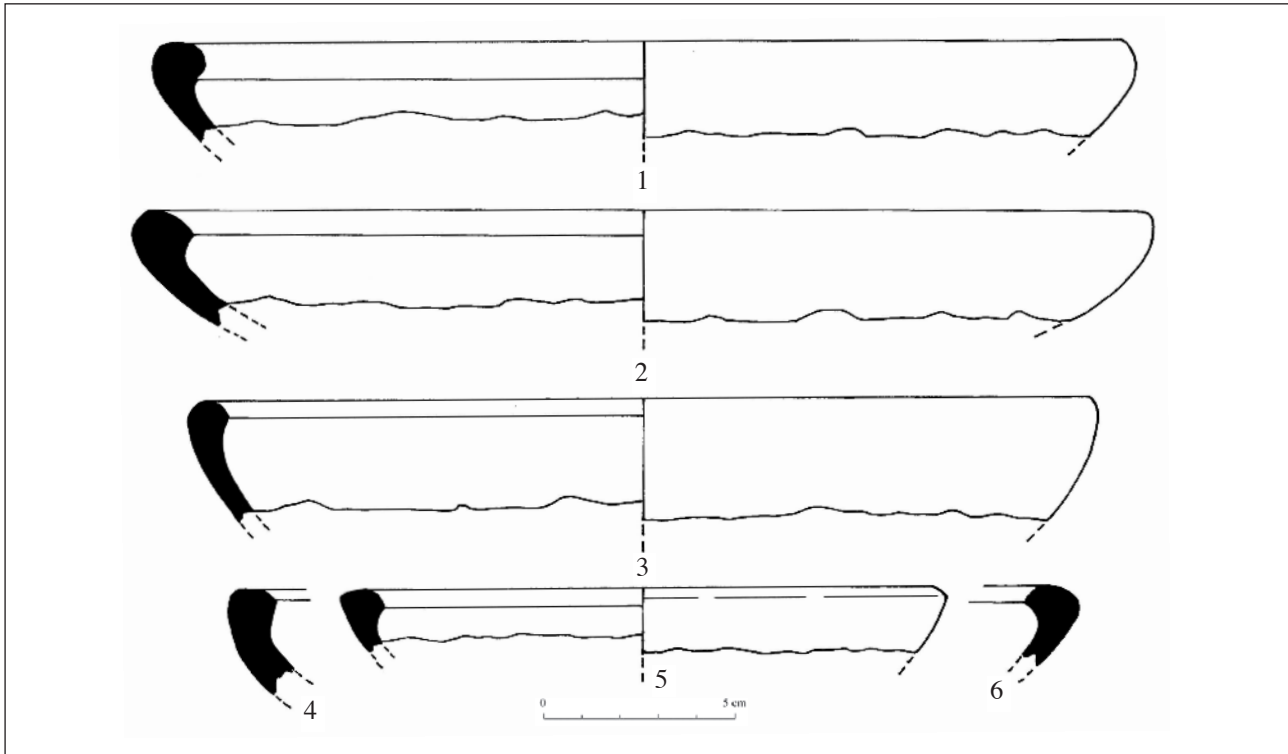


Figure 8 - Ecuellen tronconiques à bourrelet rentrant de la Nécropole du puits.
Echelle 1/2. (Dessins C. Chevillot).

de la soie = 15 mm - diamètre de l'anneau = 13 mm.

Ce type de couteau est commun aux sites de La Tène finale. Un exemplaire assez proche vient des fouilles réalisées récemment par l'un de nous à Ecorneboeuf en 2012 en contexte de La Tène D2 (Chevillot, 2017, p. 176, fig. 165). Il est également présent sur l'agglomération ouverte gauloise de La Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix (Chevillot, 2016, p. 27, fig. 19 n° 1), sur le site de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Derion, 2006, p. 30-32, pl. 13 et 14) et sur le sanctuaire de Corent (Demierre, 2015, p. 164-165, pl. 17 n° 3 à 6). Il est aussi signalé 2 exemplaires dans le dépôt de Larina dans l'Isère, toujours en contexte de La Tène D (Perrin, 1990, p. 55-56, fig. 43 n° 194, fig. 44 n° 196 et p. 150-151).

Cet outil est généralement interprété comme un ustensile de cuisine multifonctionnel qui peut servir à la découpe, à la consommation et à la préparation de tous les aliments (Kaurin, 2008, fig. 8, type b1). Mais on sait que tous ces couteaux en fer ne se rapportent pas nécessairement à des activités culinaires et leur fonction – couper – peut les destiner à des usages variés comme la chasse, la guerre ou l'artisanat (Perrin, 1990, p. 55 - Demierre, 2015, p. 164).

3.2. Le mobilier céramique :

La céramique commune est bien représentée, parfois sous forme de gros tessons aux cassures fraîches. Nous remarquons, comme c'est la règle en territoire Pétrocore, le partage en deux groupes principaux : les productions tournées à pâte fine d'une part, et les productions plus grossières modelées d'autre part. Toute cette vaisselle, qu'elle soit modelée ou tournée, se compose de vases à pâte sombre enfumée.

Ce sont les pots ovoïdes culinaires, les jarres et grands pots de stockage qui sont majoritaires. Les écuellen tronconiques ou coupes à bourrelet rentrant et les gobelets tronconiques sont nettement moins présents, ce qui n'est pas le cas habituellement sur les sites d'habitat. Il faut noter la présence de rares *dolia*, très fragmentées. La céramique d'importation est uniquement présente sous la forme de tessons d'amphores vinaires italiques (Dr 1b) et en faible quantité (environ une dizaine d'individus).

3.2.1. La céramique commune locale :

3.2.1.1 Les écuellen tronconiques à bourrelet rentrant :

Généralement abondantes sur les sites d'habitat pétrocores, ces formes basses sont ici peu représentées (6 exemplaires) et uniquement sur le locus dit de la «Nécropole du puits» (fig. 8). Avec

les pots ovoïdes, cette forme est généralement la plus abondante sur les autres sites pétrocères (Chevillot, 2017, p. 189-196). Ce sont des vases ouverts qui regroupent une grande variété de formes et de taille et qui sont tournés (fig. 8). Un seul exemplaire plus grossier est modelé avec le col et la lèvre qui ont été égalisés par tournage (fig. 8 n° 3).

C'est une vaisselle qui se caractérise par une lèvre épaissie, arrondie ou anguleuse et rentrante et un fond plat. La forme générale est tronconique et la vasque est plus ou moins profonde, avec des diamètres d'ouverture qui sont compris entre 16 et 27 cm (fig. 8) ce qui correspond aux autres modèles largement répandus sur des sites comme La Curade, Ecornebœuf ou La Peyrouse. Le dégraissant, abondant, est de taille moyenne à fine (mica surtout).

On distingue deux types principaux. Le premier a un vaisseau large et peu profond qui repose sur un fond plat étroit et se termine par une lèvre rentrante à bourrelet interne arrondi, parfois biseauté (fig. 8 n° 1 et 2). Le deuxième est morphologiquement proche mais la lèvre interne est équerrie au lieu d'être arrondie (fig. 8 n° 4 et 5).

Cette forme typique des productions laténiennes est bien connue en contexte de La Tène D1/D2 à La Curade (Chevillot, 1982, fig. 14 et 15) ou à La Mare-à-Bagnac à Atur en contexte de La Tène C2/D1 (Chevillot et Soulié, 1980, fig. 11 et 12) ou encore à Puy-de-Pont à Neuvic (Chevillot et Moissat, 1980, p. 242, fig. 9 n° 1).

Ce type de vase correspond aux écuelles à bord rentrant du type I (Vay. 303) pour l'officine potière de Lacoste (Sireix, 1990, p. 89, fig. 42) et aux formes 115/117 de Santrot (Santrot, 1979, p. 87-88, pl. 22).

Les coupes appartiennent à la vaisselle de table et sont destinées à la prise des repas et aussi à la boisson (Carponsin-Martin, 2002, p. 212). Elles sont utilisées pour la consommation alimentaire individuelle ou à la présentation des mets pour un usage collectif. Cinq des vases observés ont été tournés au tour rapide et conservent fréquemment les traces du tournage à l'intérieur du vaisseau. Un seul est modelé.

Ces écuelles restent dans la plus pure tradition gauloise, avec une forme inchangée depuis le troisième siècle en territoire Pétrocère et restent un fossile directeur des productions pétrocères. Nous rappellerons ici les nombreuses découvertes de ce type de vaisselle sur divers sites pétrocères : la Mare à Bagnac à Atur (Chevillot et Soulié, 1980, fig. 11 et 12), rue Haute-Saint-Georges à Périgueux (Chevillot et *al.*, 2010, p. 71-73, fig. 7 et 8),

l'*oppidum* de Puy-de-Pont à Neuvic (Chevillot et Moissat, 1980, p. 242, fig. 9 n° 1), l'*oppidum* du Camp de César/La Curade (Chevillot, 1982, fig. 14 et 15 - Laporte-Cassagne, 2007, fig. 1), La Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix (Chevillot, 2016, 2017), etc.

Toutefois, ces modèles, typiques des productions gauloises des II^e et I^{er} s. av. J.-C. vont perdurer au cours de la période gallo-romaine, comme cela a été mis en évidence à *Vesunna* en contexte du I^{er} siècle p.C. (Carponsin-Martin, 2002, p. 212-213).

3.2.1.2 Les gobelets :

Les gobelets présentent en général un flanc droit ou concave. Ce type de récipient, caractéristique du répertoire gaulois régional entre la fin de La Tène moyenne et La Tène Finale, est réservé à la consommation des boissons et plus particulièrement à celle du vin (Sireix, 1989 et 1990, p. 91). En effet, cette forme n'apparaît qu'à partir du moment où le vin se répand dans notre région en provenance des côtes thyréniennes (Sanchez et Sireix, 2006, p. 314-315). Cette forme n'est connue que par six exemplaires dont certains archéologiquement complets. Trois viennent de la Galerie G (points 14 et 15) (fig. 9 n° 1 et 2), deux de la «Nécropole du puits» (fig. 9 n° 4 et 6) et un dernier du Sondage du puits (fig. 9 n° 6). Ce sont des vases de petite taille, à fond plat et aux parois rectilignes ou concaves qui se terminent par une lèvre épaisse et amincie. Un seul est de plus grande taille (fig. 9 n° 6). L'un d'entre eux aux parois plus épaisses et à l'aspect plus grossier a été modelé et terminé au tour (fig. 9 n° 3). Les autres exemplaires, aux parois plus fines, ont été tournés (fig. 9). Tous ont leur paroi concave qui se termine par une lèvre en amande dans le prolongement de la paroi.

Des gobelets à flancs concaves sont présents en contexte La Tène C2 rue Haute-Saint-Georges à Périgueux (Chevillot et *al.*, 2010, p. 70-71, fig. 6), en contexte de La Tène D1 à la Mare à Bagnac à Atur (Chevillot et Soulié, 1980, p. 212, fig. 11 n° 6), sur le site proche des Cébrades (LT D2) (Sarradet, 1991, p. 72, fig. 11 - Chevillot, 2016a), en contexte LTD2a au Camp de César/La Curade (Chevillot, 1982, fig. 13 n° 6 et fig. 16 n° 1 à 3) et à Ecornebœuf (Chevillot, 2017, p. 200-211). On les retrouve en Aquitaine, notamment à Lacoste à Moullets-et-Villemartin (Gironde) en contexte de La Tène C2/D1 (Sireix, 1990, p. 90, fig. 44) ainsi que dans les officines de potiers de Lagruère et de la Gravisse à Aiguillon (Lot-et-Garonne) (Régionato, 2000, p. 4, fig. 1 et 5 et p. 12 fig. 5 et 6).

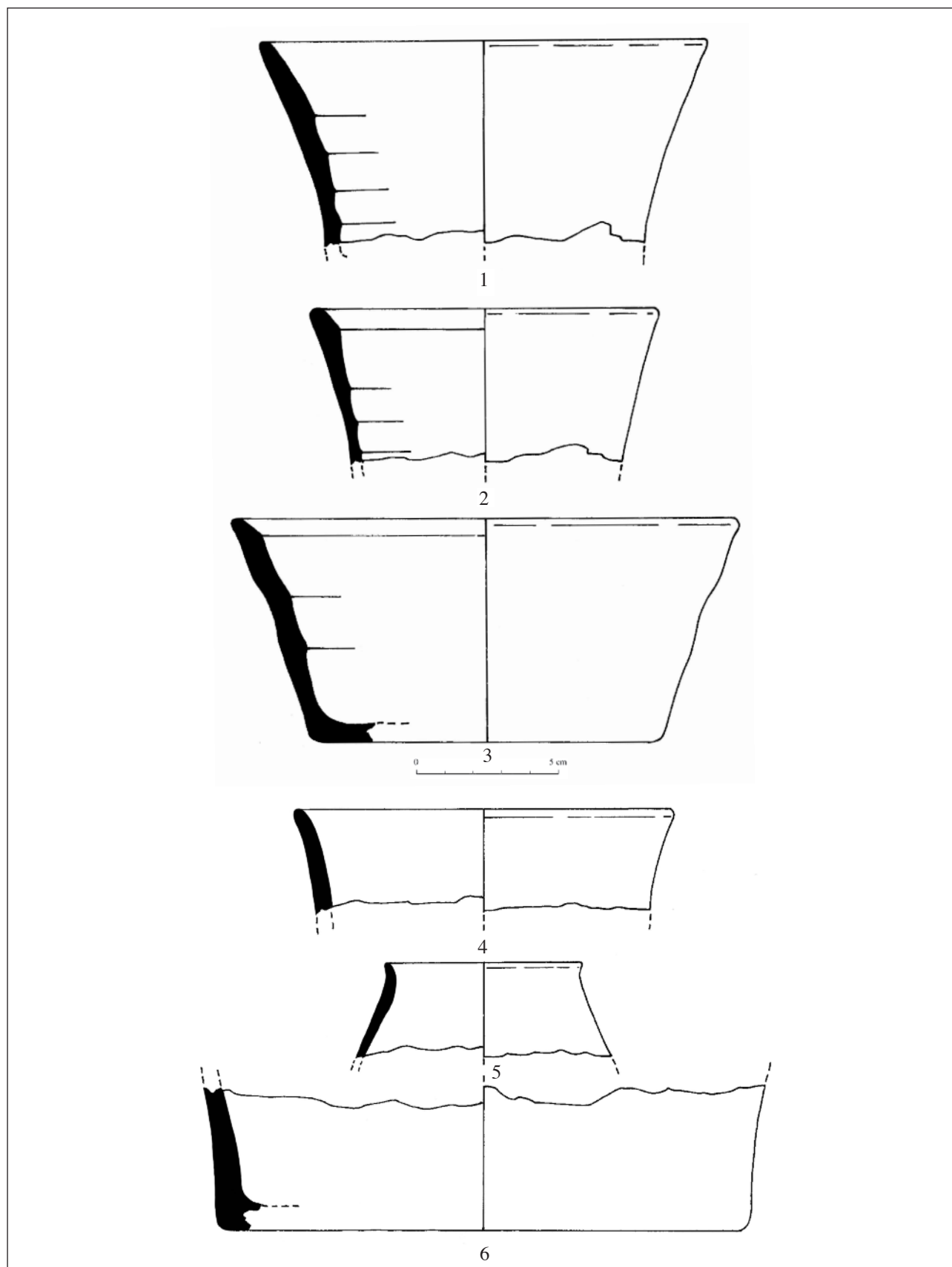


Figure 9 - Gobelets et petit pot globulaire. 1 et 2 : Galerie G « Grand Eboulis », point 14 et 15. 4 à 6 : «Nécropole du puits». Echelle 1/2. (Dessins C. Chevillot).

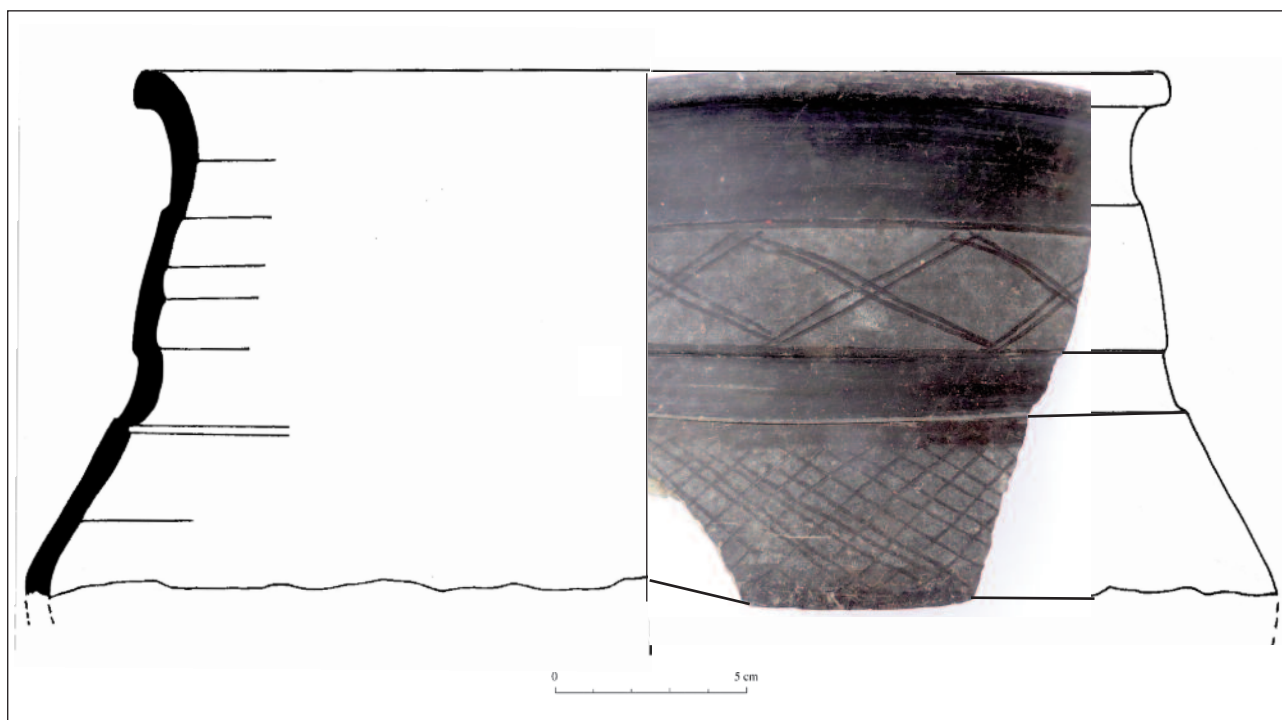


Figure 10 - Grande jarre biconique décorée au brunissoir de la Galerie G1.
Echelle 1/2. (Dessin et cliché C. Chevillot).

3.2.1.3 Les pots globulaires :

Cette forme nous est connue par un seul fragment du col d'un petit vase qui a été trouvé dans la «Nécropole du puits» (fig. 9 n° 5). C'est un vase fin de belle qualité, de couleur noir intense et au beau poli de la paroi externe.

Ce sont des vases fermés sans anses destinés à la conservation des aliments et au service. Notre exemplaire étant donné sa petite taille semble réservé au service de boissons et se rapproche des gobelets en forme de tonnelet connus dans le Centre de la Gaule (Bouchet, 2017, fig. 14). Ces vases n'étant pas réfractaires, ils ne sont pas utilisés pour la cuisson des aliments.

La lèvre en amande simplement ourlée vers l'extérieur termine une panse globulaire avec une courbure régulière qui repose sur un pied annulaire étroit. Notre exemplaire ne présente pas de décor de baguettes en relief placées au premier tiers supérieur de la panse. Cette forme sera largement produite en *terra nigra* postérieurement aux années 50/40 a.C. chez les Pétrrocres (Chevillot, 2017, p. 229-231, fig. 218). Notre vase de Rouffignac paraît légèrement plus ancien (La Tène D2a).

3.2.1.4 Grande jarre biconique :

Un gros tesson appartient à un grand pot biconique en céramique fine. C'est un pot à profil caréné et haut col cylindrique mouluré qui vient de la Galerie G. Il a été trouvé dans la couche

superficielle remaniée par les terriers de sauvagine en compagnie de nombreux vases du Bronze Final IIIa (Barrière, 1975, p. 13, fig. 106). On note la présence de deux larges moulures, une sous la lèvre et une deuxième vers le centre du haut de la panse (fig. 10 et 11). C'est une céramique de couleur noir intense de très belle qualité, à la paroi peu épaisse et bien cuite en mode B. Le haut de la panse présente un décor réalisé au brunissoir sur la paroi juste lissée. Du haut en bas on trouve : une large bande polie au brunissoir sous le col, une large bande mate en relief sur laquelle se trouve un décor de losanges à double trait faits au brunissoir, une moulure polie, puis une large zone mate avec décor couvrant de croisillons au brunissoir, et une nouvelle bande polie au niveau de la carène molle (fig. 11).

Les décors géométriques ou de lignes ondées au brunissoir sont fréquents au cours de La Tène D chez les Pétrrocres. Les motifs au brunissoir de croisillons ou de frises de losanges sont connus à Ecornebœuf en contexte de La Tène D2b (Chevillot, 2017, fig. 211, fig. 212 n° 1 à 3, fig. 213 n° 3-B8, fig. 219 n° 2, 5 et 6 et fig. 220).

Ils sont également signalés en Gironde sur des vases balustres de la Phase I du Chapeau-Rouge à Bordeaux en contexte tardif de La Tène D2b/Augustéen précoce (Sireix, 2006, p. 110). Le site du Boutala à Eynesse a livré le col d'un vase biconique avec décor de bandes polies et décor de



Figure 11 - Grande jarre biconique décorée au brunissoir de la Galerie G1.
(Cliché C. Chevillot).

croisillons au brunissoir (Boudet, 1987, pl. 38 n° 5). Il en est de même à Lacoste où des pots biconiques proches sont ornés de motifs de croisillons ou de losanges au brunissoir (Boudet, 1987, pl. 113 n° 11 et 13 - pl. 117 n° 7 à 13).

Chez les Bituriges Cubes, à Châteaumeillant (Cher) le décor couvrant de croisillons au brunissoir est présent sur de grandes jarres (Bouchet, 2017, p. 73, fig. 20 n° 328 - fig. 60 n° 1 et 2), toujours en contexte de La Tène D1b/D2a.

3.2.1.5 Jatte ou marmite carénée :

Ce gros tesson a été trouvé lors des fouilles du Porche d'entrée de la grotte, dans la couche C1d

réputée être de l'Âge du Fer et gallo-romaine (cf. tableau 1), mais dans laquelle on trouve également des tessons du Bronze Final IIIa.

C'est un récipient fermé, sans anses, destiné à la conservation et au service des aliments. N'étant pas monté dans une pâte réfractaire, il n'est pas utilisé pour leur cuisson.

Cuit en mode B ce vase est tourné. La panse hémisphérique surbaissée se termine par un haut col tronconique avec une petite lèvre déjetée, absente sur cet exemplaire (fig. 12). Le décor est fait de deux larges baguettes en relief au niveau de la carène molle qui délimitent une gorge profonde sur la carène. La colline d'Ecorneboeuf a livré des

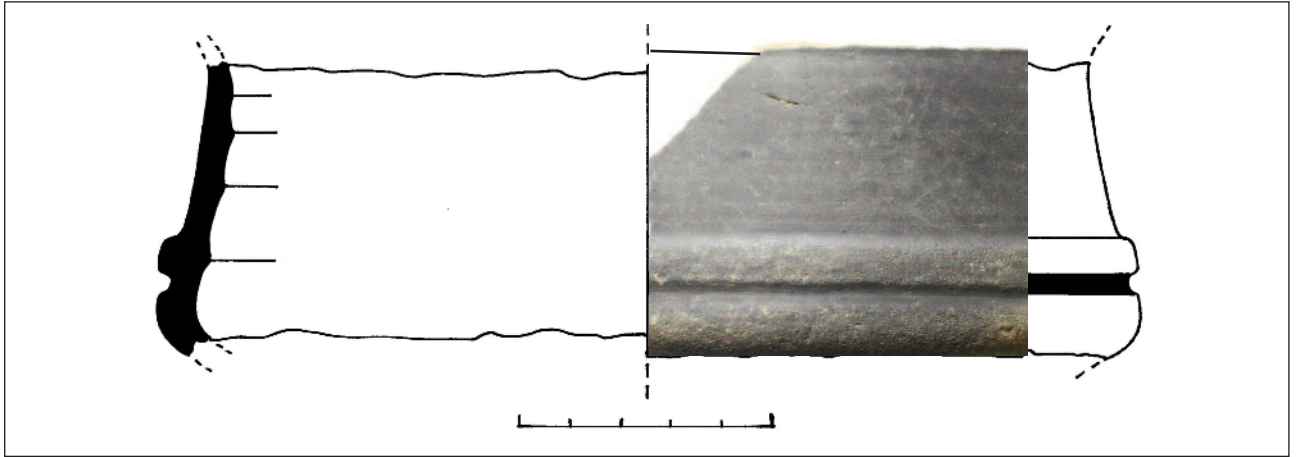


Figure 12 - Jatte ou marmite carénée du porche d'entrée (couche C1d).
eChelle 2/3. (Dessin C. Chevillot et cliché F. Plassard).

exemplaires proches, mais en céramique plus fine, de type *terra nigra* (Chevillot, 2017, fig. 215 n° 12 et fig. 217 n° 12 à 18). Le site de La Peyrouse a fourni ce type de récipient avec les mêmes

baguettes (Chevillot et Hiriart, 2018, fig. 27 n° 2).

3.2.1.6 Pots culinaires :

C'est la catégorie la mieux représentée à Rouffignac. Elle regroupe les vases de cuisine et de

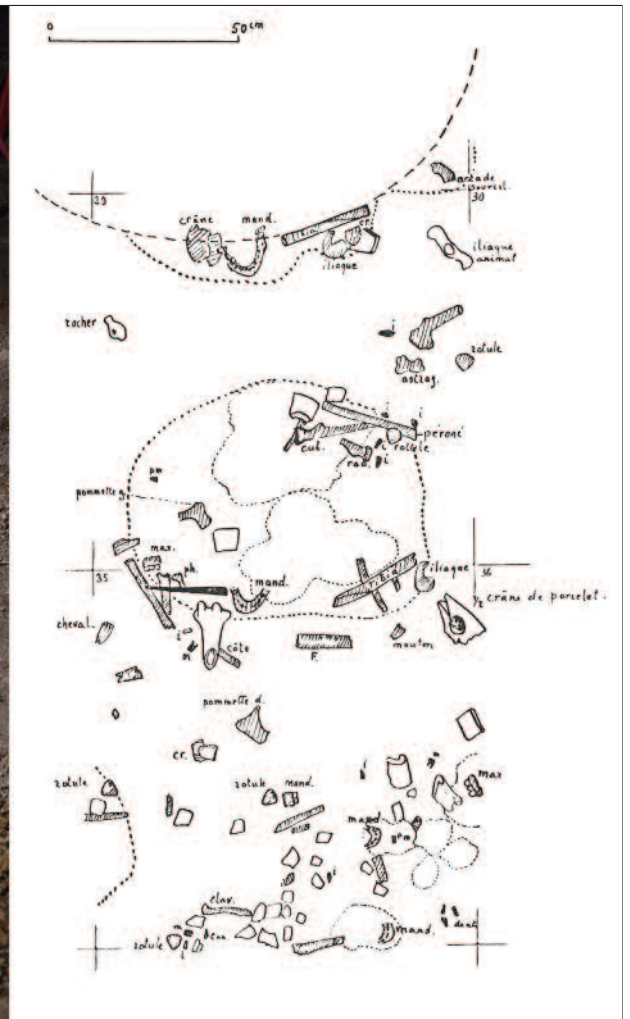


Figure 13 - Vue du sondage dit «de la Nécropole du Puits» et plan de répartition des vestiges
(Cliché F. Plassard et dessin de C. Barrière, 1974).



Figure 14 - Tessons de pots culinaires trouvés au Point 4 dans la Galerie G5.
(Cliché F. Plassard).

préparation des aliments. Ce type de vaisselle offre un répertoire typologique assez restreint, caractéristique des productions de La Tène Finale que nous avons pu observer en territoire Pétrécure, que ce soit à Saint-Georges à Périgueux, au Camp de César/La Curade, à Ecorneboeuf ou à La Peyrouse. Ce sont des vases de forme ovoïde et à fond plat, dont seul le col et la lèvre ont subi un traitement d'égalisation à l'esthétique, tandis que la partie inférieure de la panse a souvent été «raclée».

Ces pots, sont bien connus depuis l'Âge du Bronze. Ce sont des vases fermés sans anse destinés à assurer la cuisson et la conservation des aliments. Chez les Romains il sont désignés sous le nom de *olla*. Ils servent aussi à la conservation de proximité des denrées alimentaires (Carponsin-Martin, 2002, p. 335).

La forme trapue des pots, dont l'ouverture est resserrée, était adaptée à la confection des repas. Leur volume qui varie de 3 à 20 litres permettait de faire cuire des bouillies de céréales, des soupes, des ragoûts mijotés ou encore des quartiers de

viande bouillis. Les parois de quelques exemplaires issus de Rouffignac conservent encore des dépôts de suie qui témoignent de passages au feu répétés (fig. 17).

Les pots de forme surbaissée sont rares (fig. 17 n° 1 et 18). Si l'on remarque une grande variété volumétrique et morphologique, il existe aussi des séries déjà standardisées, tant dans la forme que par les traitements de surface et les décors. La plupart sont montés au tour dans une argile siliceuse et micacée bien cuite.

Ce sont des vases qui occupent une place importante au sein de la vaisselle gauloise, tant dans leur utilisation culinaire que pour le service de table, voire comme ici dans certains cas, réutilisés comme urnes funéraires (vases isolés dans les Galeries).

Les formes reconnues dans ce répertoire montrent une morphologie homogène avec une panse ovoïde se terminant par des lèvres simples. On distingue trois grandes catégories, avec bien sûr des variantes :

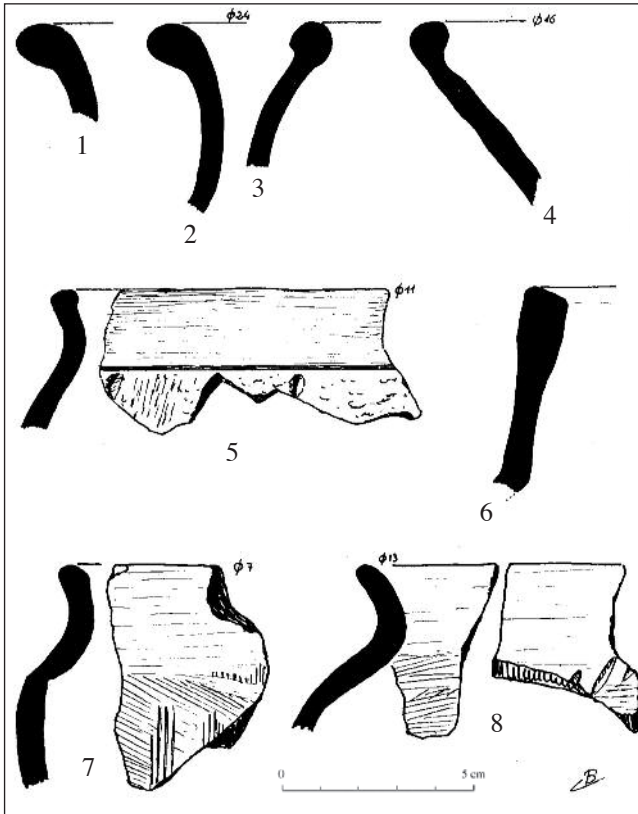


Figure 15 - Pots culinaires et écuelle du Sondage 1.
Echelle 1/2. (Dessins C. Barrière, 1975).

- la première présente une panse ovoïde qui se termine par une lèvre éversée, en amande, qui surmonte un col large et faiblement marqué (fig. 15 n° 5 et 8 - fig. 16 n° 1, 3, 6 et 8 - fig. 18 n° 3 et 6) ;
- la deuxième a une panse globulaire avec une lèvre déjetée arrondie qui surmonte un col court nettement marqué par un petit ressaut. Ce col peut être vertical ou tronconique (fig. 16 n° 2 et 4 - fig. 18 n° 2, 4 et 5) ;
- la troisième se distingue par une petite lèvre débordante qui surmonte un col évasé, généralement court et bien marqué et une panse globulaire surbaissée (fig. 18 n° 1).

Il faut ajouter à ces récipients de rares pots plus grossiers montés manuellement (fig. 15 n° 7 - fig. 17 - fig. 18 n° 6).

La surface externe est généralement lissée, avec un polissage sommaire du col. La panse et la partie inférieure de la panse a souvent été «raclée» à l'esthèque ou plus rarement égalisée au peigne (fig. 15 n° 5, 7 et 8 - fig. 18 n° 1). La quasi totalité de ces vases, de couleur noire, est cuite en mode B.

Les décors sont simples et d'un répertoire assez pauvre, réalisés au niveau de la séparation col/panse : lignes ondulées ou incisées, aux motifs espacés ou groupés (fig. 15 n° 5 à 8 - fig. 16 n° 2),

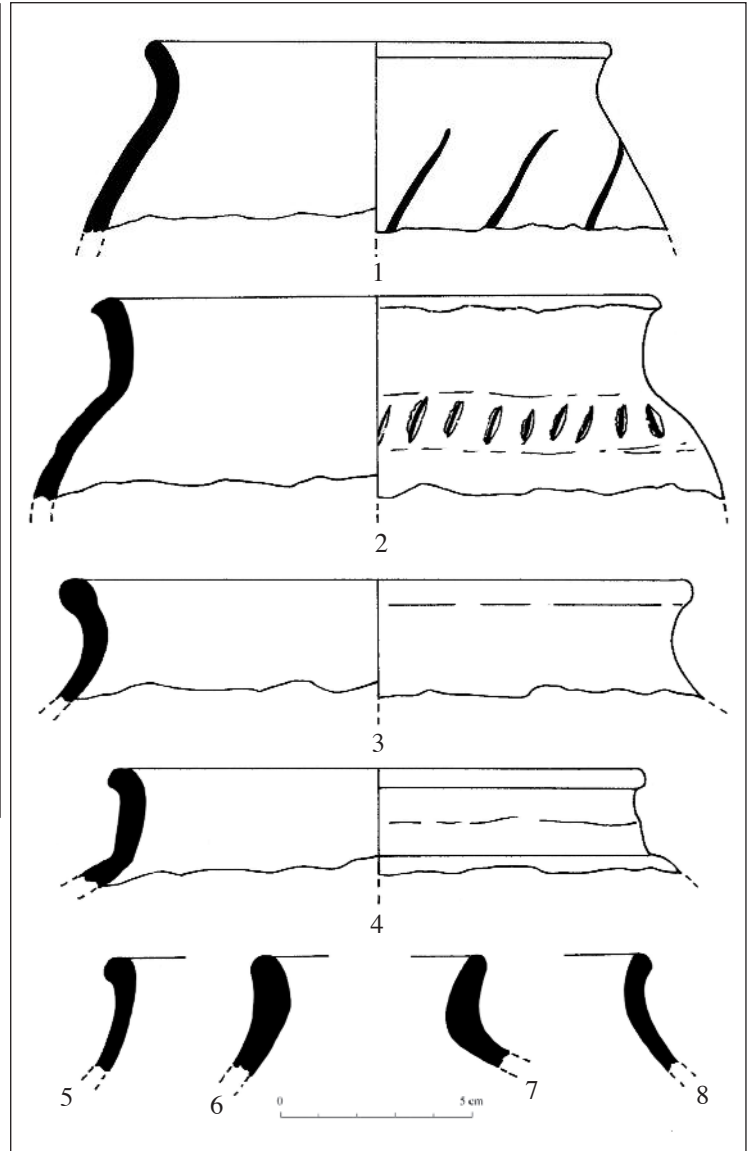


Figure 16 - Pots culinaires de la «Nécropole du Puits».
Echelle 1/2. (Dessins C. Chevillot).

plus rarement de filets profonds marqués (fig. 15 n° 5 - fig. 17 n° 4). On trouve également une combinaison d'incisions obliques sur un peignage oblique (fig. 15 n° 5, 7 et 8). Plus rares sont les décors faits au brunissoir (fig. 16 n° 1) ou d'une large ligne ondulée fortement incisée dans la pâte fraîche (fig. 18).

L'ensemble de ces pots se classe dans la vaisselle laténienne locale typique de La Tène D connue en territoire Pétrécure. Les recherches récentes sur plusieurs grands sites contemporains du Périgord montrent que cet ensemble s'inscrit parfaitement dans un horizon chronologique de La Tène Finale (LTD2a).

3.2.1.7 Les grands vases de stockage :

Les fragments de vases de stockage ou de

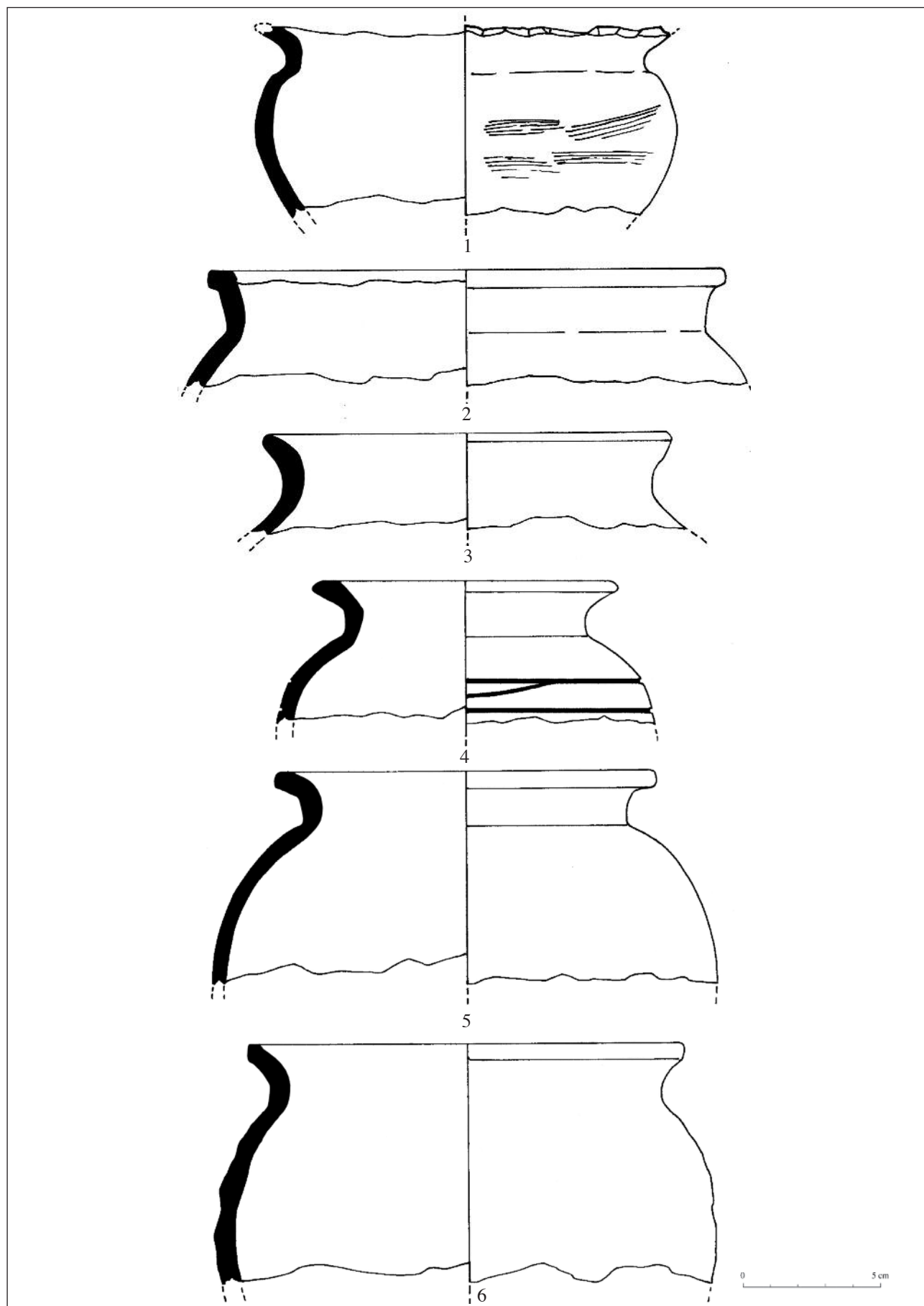


Figure 17 - Pots culinaires : 1 provient de G1 et 4 à 6 du point 4 de la Galerie G.
Echelle 1/2. (Dessins C. Chevillot).

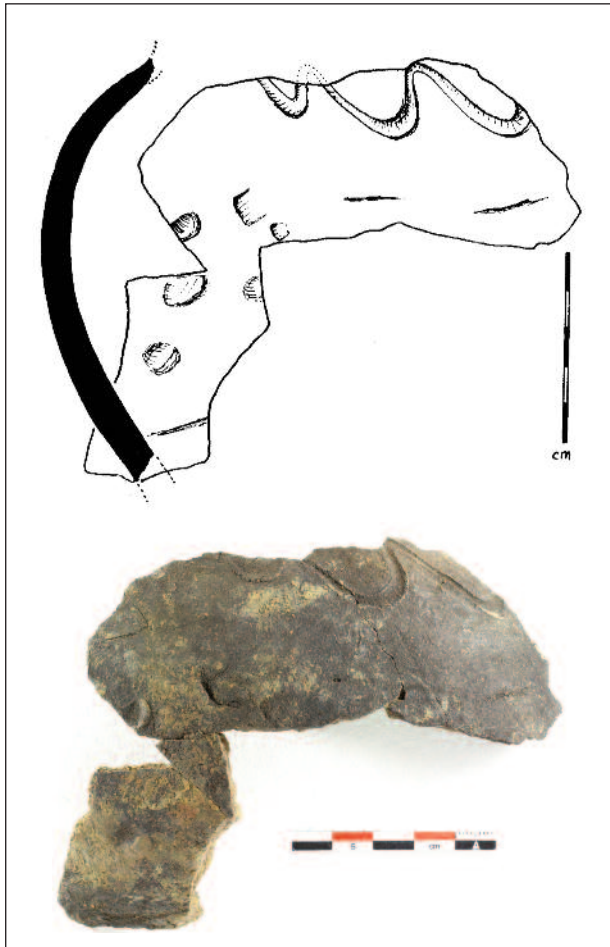


Figure 18 - Pot culinaire de la Galerie G (sans localisation).
Echelle 1/2. (Dessin C. Barrière et cliché F. Plassard).

resserre sont peu abondants à Rouffignac. Ils ont tous été trouvés près de l'entrée (Sondage 1 et Nécropole du Puits) et dans la galerie G. Les vases de stockage se distinguent des pots à cuire par des dimensions plus importantes, généralement par un diamètre du col supérieur à 16 cm. Ce sont des récipients à la forme haute fermée, à ouverture large dont le profil est ovoïde à globulaire, pansu et à fond plat (fig. 19 et 20). Le col est très court, déjeté, à lèvre simple en amande (fig. 19 et fig. 20 n° 3) ou épaissie creusée d'une gorge externe (fig. 20 n° 1 et 2).

- Un grand pot très fragmenté mais archéologiquement reconstituable a été trouvé dans le Sondage 1 du porche (Barrière, 1975, p. 11). C'est un vase ventru avec un col court qui se termine par une lèvre éversée équarrie qui rappelle par sa forme les pots à cuire que nous venons de décrire (fig. 21). Il est orné de bandes irrégulières polies au brunissoir.

Un exemplaire trouvé à Ecornebœuf est orné sur la partie haute de la panse de bandes alternées polies et mates. Un décor fait d'une ligne de

chevrons a été réalisé au brunissoir sur une bande mate (Chevillot, 2017, fig. 202 et 203 n° 1). Ce type de grand pot à provisions se retrouve en contexte gallo-romain précoce à *Vesunna*, dès la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. mais avec une lèvre verticale qui forme un large bandeau et un col nettement plus marqué (Chevillot, 1983, p. 257-258, fig. 21 - Carponsin-Martin, 2002, p. 350).

- Deux cols de grands pots de stockage (24 et 28 cm de diamètre au col) viennent de la «Nécropole du Puits». L'un d'entre eux est décoré d'une ligne ondulée au brunissoir sur le haut de la panse (fig. 20 n° 2). Ce décor semble récurrent sur ce type de vase chez les Pétrocores, puisqu'on le retrouve notamment à Ecornebœuf (Chevillot, 2017, p. 217-218, fig. 208 n° 1, 4 et 6), et à La Peyrouse (Chevillot, 2016, p. 56, fig. 48 n° 10 à 15 - Chevillot, 2017a, p. 94, fig. 30 n° 2 et 4). Ces deux grands pots à la panse très ventrue ont un large col court qui se termine par une lèvre débordante moulurée (fig. 20 n° 1 et 2). Ce type de lèvre ourlée et moulurée est peu répandu d'après nos connaissances actuelles en territoire Pétrocore. Trois exemplaires proviennent du site de Blanzac à Prigonrieux (Chevillot et al., 2001, fig. 19 n° 1, 2 et 4), un autre en contexte de La Tène D2 du site de Las Groulières à Coursac (Chevillot et Gié, 2004, p. 42, fig. 3 n° 6).

Il est aussi connu à Ecornebœuf (Chevillot, 2017, p. 217-218, fig. 208 n° 1, 4 et 6) et plus récemment dans l'agglomération ouverte de La Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix (Chevillot, 2016, p. 56, fig. 48 n° 10 à 15 - Chevillot, 2017a, p. 94, fig. 30 n° 2 et 4).

Ces vases de stockage sont différents de ceux produits par l'atelier de Vayres qui va les diffuser



Figure 19 - Pot de stockage de la Galerie G (avant l'Aven, sans précision). (Cliché F. Plassard).

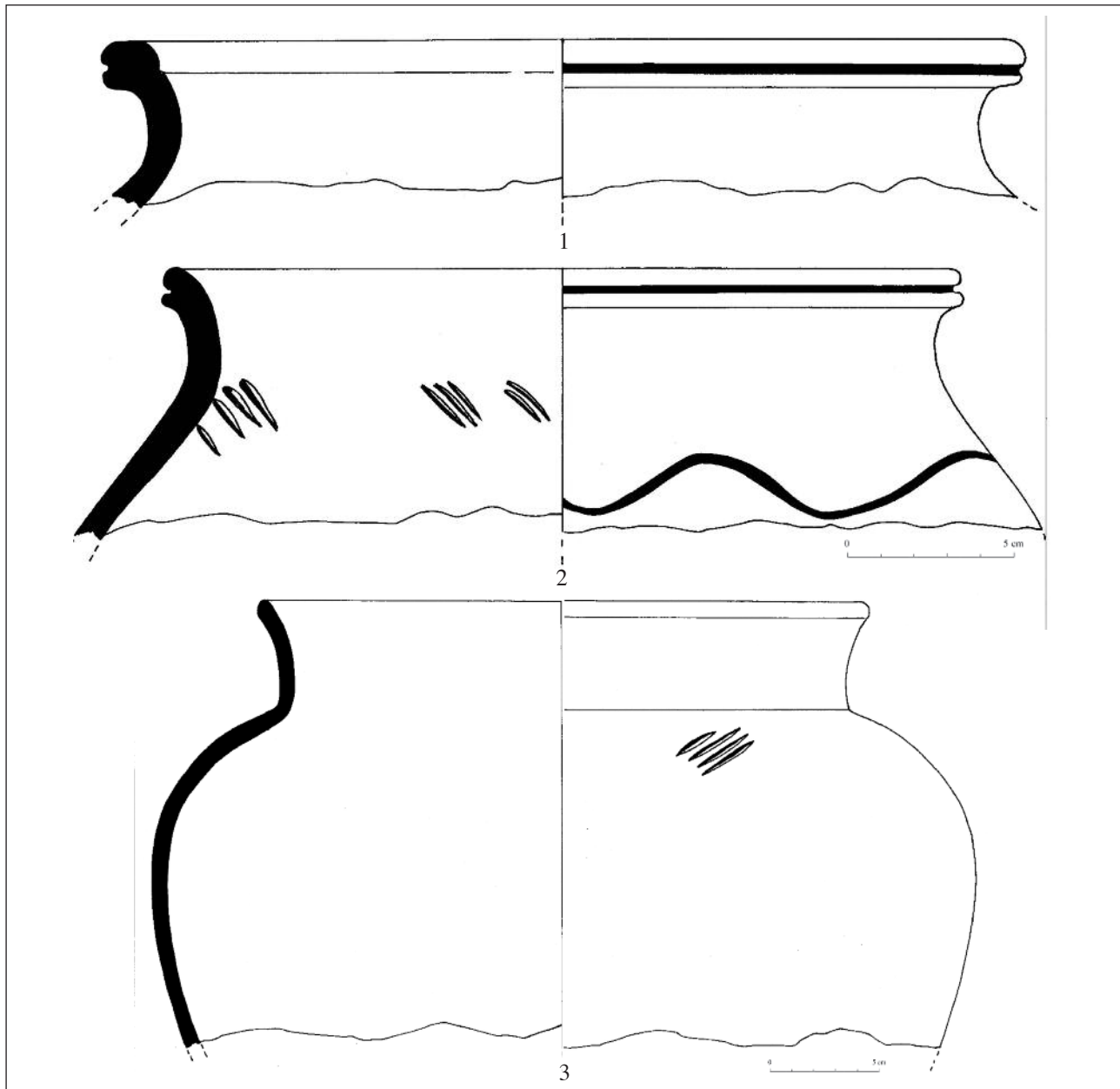


Figure 20 - 1 et 2 = Pots de stockage de la «Nécropole du Puits». - 3 = Pot de stockage de la Galerie G (avant l'Aven, sans précision). 1 et 2 échelle 1/2 - 3 échelle 1/3. (Dessins C. Chevillot).



Figure 21 - Tesson de col d'un grand pot de stockage de la «Nécropole du Puits» avec empreintes internes d'un instrument métallique. (Cliché F. Plassard).

jusqu'à Lembras près de Bergerac du fait du commerce de leur contenu (Sireix, 2014, p. 138). Les vases de stockage de Rouffignac, comme la majorité de la production de céramique commune, est manifestement issue d'ateliers locaux, typiquement Pétrocoires.

Ce type de vase qui semble être produit tardivement (La Tène D) se retrouve à Périgueux/Ouesona à la période augustéenne et jusqu'au milieu du I^{er} s. de notre ère : forme JA 01 de Carponsin-Martin qui correspond à la forme Santrot 265, daté de la première moitié du I^{er} s. de notre ère (Carponsin-Martin, 2002, p. 350).

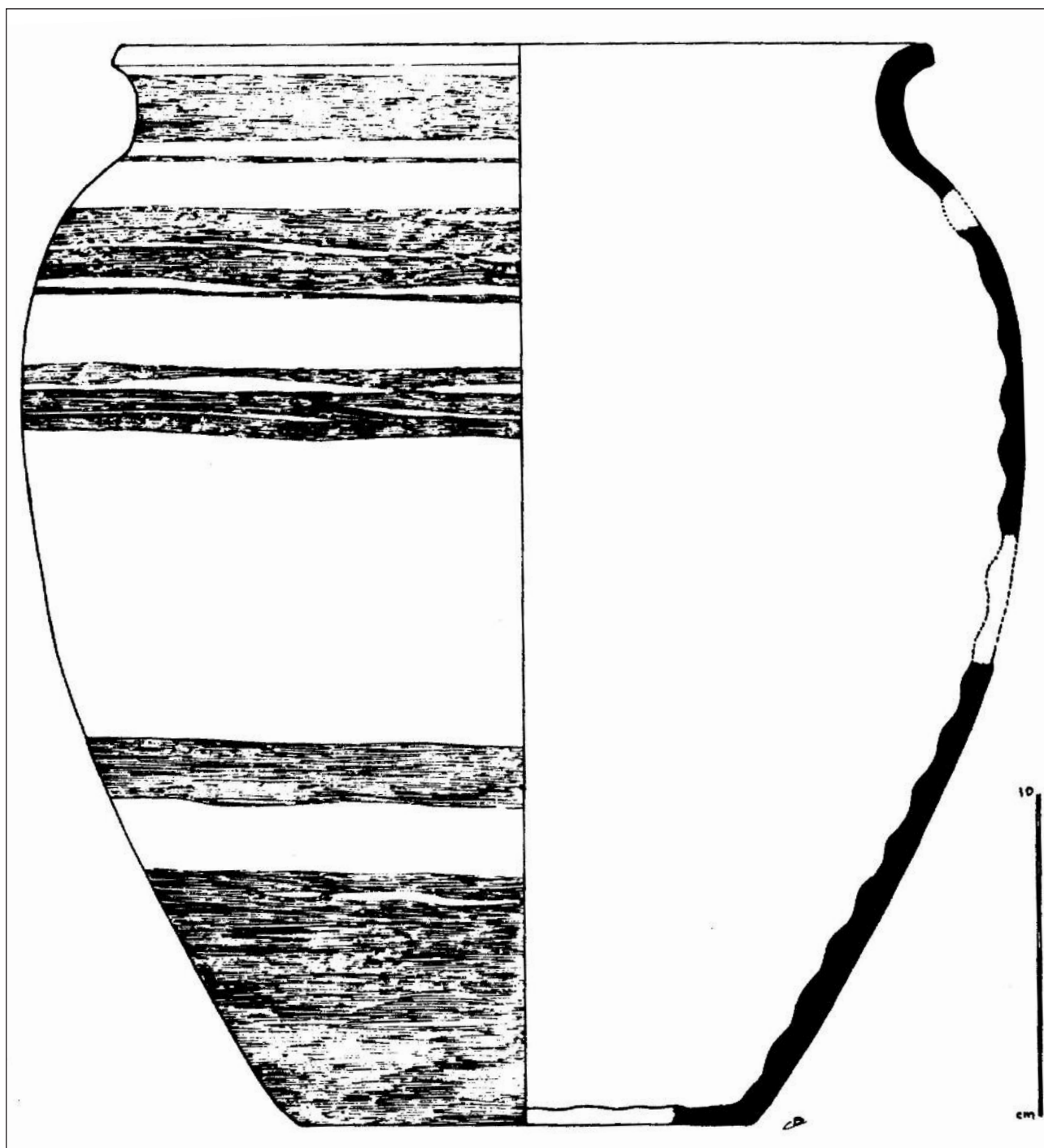


Figure 22 - Pot de stockage du Sondage 1.
(Dessin C. Barrière, 1975).

• Enfin, un quatrième grand pot de stockage a été découvert dans la galerie G (sans localisation). C'est un vase très ventru surmonté d'un col court éversé qui se termine par une lèvre arrondie (fig. 20 n° 3). À noter les traces d'une égalisation au peigne sur la paroi interne. Il est décoré d'un motif oblique fait de 4 incisions profondes réalisées avec un objet métallique (fig. 19 et 20 n° 3). Il est à noter que ce même instrument a servi au montage

au tour d'un autre vase de stockage trouvé à la «Nécropole du Puits». En effet on retrouve son empreinte en plusieurs points du col à l'intérieur de ce vase au niveau du raccord col/panse (fig. 20 n° 2 et fig. 21).

3.2.2 La céramique d'importation :

Les amphores vinaires italiques :

Dérivées des amphores gréco-italiques, les

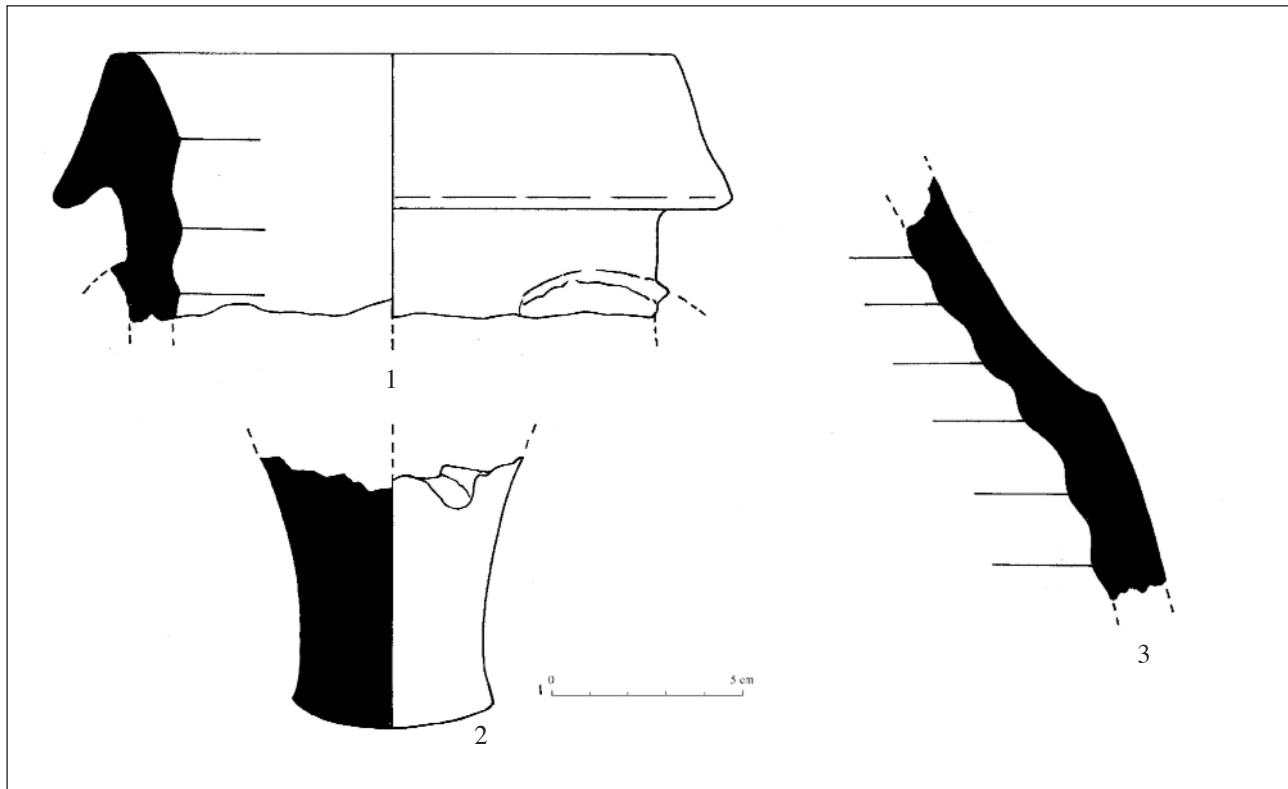


Figure 23 - Tessons d'amphores vinaires républicaines. 1 = Gisement de l'entrée, attribuable à la couche 1a ou 1b. 2 = Sondage 1. Echelle 1/2. (Dessins C. Chevillot).

amphores Dressel 1 sont un des types d'amphore le plus diffusé dans l'Antiquité. Produites en grandes quantités et par de nombreux ateliers italiens, en particulier de la côte tyrrhénienne (Etrurie méridionale, Latium et Campanie), elles présentent des variantes morphologiques innombrables et elles ont aussi été imitées dans diverses régions de Méditerranée. Ce sont des récipients à usage unique parfaitement adaptés au commerce du vin à longue distance. On peut estimer le nombre d'amphores qui sont parvenues à Rouffignac à une dizaine d'individus maximum.

Les quelques tessons d'amphores vinaires républicaines découvertes dans la grotte de Rouffignac viennent compléter nos connaissances sur la diffusion du vin italien en territoire Pétrocère.

Ce sont de grandes amphores de type Dr Ib à parois épaisses (jusqu'à 3 cm), qui mesurent en moyenne 1,10 m et contiennent environ 26 l de vin. Elles vont être diffusées en masse dès le début du I^{er} siècle et vont circuler durant tout le siècle avec un pic important entre 80 et 40/30 av. J.-C. Le modèle Dr Ib, plus tardif et plus lourd que la Dr Ia, est actuellement le seul représenté à Rouffignac, ce qui confirme une datation de l'occupation du site au cours de la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. (La Tène D2a), dans une fourchette s'étalant des

années -75 aux années -50 et peut-être un peu au-delà.

Il a été trouvé des tessons d'amphores surtout au niveau de l'entrée (porche et Galerie G), mais aussi loin dans les galeries de la cavité, preuve que les Pétrocères ont parcouru Rouffignac. Étaient-ils en quête de matière première? ou de lieux appropriés au dépôt des cendres de leurs défunts?

• **Gisement du Porche d'entrée :**

C. Barrière signale la présence de quelques tessons d'amphores à pâte beige dans la couche C1a (Barrière, 1974, p. 170). Il s'agit de petits fragments de panses épaisses de Dr Ib et d'une lèvre en pâte beige qui a été trouvée à l'aplomb du porche (fig. 23 n° 1).

• **Porche - Le Sondage 1 :** Il a été découvert dans ce sondage une épaule faiblement marquée de Dr Ib en pâte rouge et engobe de couleur jaune (fig. 23 n° 3) et un pied de Dr Ib qui a été réutilisé comme broyon (fig. 23 n° 2). En effet, cet exemplaire présente des traces d'usure caractéristiques sur son extrémité. Sa taille réduite, moins de 10 cm, pour un poids bien souvent inférieur à 100 g permet une bonne prise en main et laisse supposer une utilisation forcée liée à des activités domestiques comme les préparations alimentaires



Figure 24 - Galerie G1. Tessons de panses d'amphores vinaires italiques Dr Ib lourdes. (Clichés F. Plassard).

ou artisanales pour polir les céramiques ou tanner les peaux animales (Benquet, 2017, p. 321-322).

Trois broyeurs ou pilons ont été découverts dans la fouille de 2012 sur la colline d'Ecornebœuf en contexte de La Tène D2b (Benquet, 2017, p 321-322, fig. 336). Comme à Rouffignac ils ont été aménagés à partir de fragments de fond mais aussi à partir de morceaux d'anse.

Le recyclage des anses et des pieds d'amphore en tant que polissoir ou broyeur est un phénomène courant que l'on retrouve encore à Ecornebœuf sur le Point 2 de la pente Ouest (Chevillot, 2014, p. 61, fig. 38 et 2015a, p. 42, fig. 40) ou encore sur le bourg gaulois de La Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix (Chevillot, 2016, p. 198, fig. 17). C'est aussi le cas sur de nombreuses agglomérations protohistoriques du Sud-Ouest telles que Villeneuve-sur-Lot, Eysses (47), Aiguillon (47), La

Gravisse (47), Rodez (12), la Caserne Saint-Roch à Toulouse (31) ou encore sur les allées Tourny à Bordeaux (33) et Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (33) (Benquet, 2017, p. 321-322). On peut aussi signaler le pied d'amphore ayant servi de broyeur identique au nôtre, découvert dans une fosse datée de La Tène D2 ou Augustéen près du sanctuaire de Semoine dans l'Aube (Durost et al. 2012, p. 83, fig. 31).



Figure 25 - Tesson d'épaule d'amphore vinaire italiique Dr Ib trouvée dans la Galerie C. (Cliché F. Plassard).

- **La Nécropole du Puits** : Il a été découvert dans ce sondage deux tessons de panse de Dr Ib.

- **Galerie G1** : Trois tessons jointifs d'un fragment de panse épaisse de 3 cm de Dr Ib portent des traces de feu et conservent des traces de charbons de bois (fig. 24 n° 1). Il en est de même pour un autre gros tesson de la panse d'une autre Dr Ib à la paroi épaisse de 2,4 cm (fig. 24 n° 2). Les deux fragments ont été trouvés à plat contre la paroi et pourraient correspondre à des réceptacles d'incinérations, comme le suggèrent le fait qu'ils ont subi le feu et conservent des traces de charbons de bois.

- **Galerie C** : Un gros tesson de l'épaule, avec le départ de l'anse d'une Dr Ib vient de cette galerie (fig. 25), qui a également livré le couteau en fer (fig. 7).

- **Galerie Henri-Breuil** : Un large tesson de panse de Dr Ib concrétionné côté interne vient de la base de la paroi de cette galerie, donc loin de l'entrée de la cavité (fig. 2). Il semble avoir la même fonction funéraire que les deux tessons de la Galerie G1.



Figure 26 - Vue de la Galerie G avec à gauche le «premier mur des Religions» où a été trouvé le dépôt.
(© Cliché C. Chevillot).

4. Le dépôt du «Mur des Religions» :

Un petit dépôt de divers objets a été trouvé fortuitement par un des ouvriers chargé des travaux d'aménagement de la grotte pour sa visite, derrière le «premier mur des religions»² (fig. 2 et 26).

Ce dépôt, probablement rituel vu sa composition d'objets ronds uniquement, se compose de 11 monnaies gauloises en argent, 2 anneaux en base cuivre, 1 petite perle en stéatite, 1 demi-perle en verre bleu avec ocelles et 1 objet en cuivre attesté par l'encroûtement qui agglomérerait l'ensemble de ce dépôt (Barrière, 1960 - Barrière, 1974, p. 197-201, fig. 96, pl. 31-32). L'étude de cet ensemble a été partagée entre différents spécialistes : les monnaies (EH et VG), les anneaux et la perle en stéatite (CC) tandis que la perle en verre a été confiée à Joëlle Rolland, qui s'est spécialisée dans l'étude des verres gaulois (Rolland, 2019).

**3.3.1. Les deux anneaux en base cuivre -
Suspension et liaison :**

Les deux anneaux en alliage cuivreux appartiennent au domaine des suspensions et liaisons. Ces éléments constituent des pièces de liaison, fixes ou mobiles, qui peuvent être associés ou fixés sur différents supports. Ils peuvent être

utilisés comme boucle de ceinture, associés aux crochets, perles, etc.

• Anneau n° 1 :

C'est un anneau oxydé, en état de conservation moyen, avec un jonc de section ronde épais de 3,3 mm pour un diamètre de 25,2 mm (fig. 27 n° 1).

• Anneau n° 2 :

C'est un anneau lisse, à la belle patine verte avec un jonc rond épais de 2,5 mm pour un diamètre de 24,5 mm (fig. 27 n° 2).

Les anneaux de ce type, difficiles habituellement à classer chronologiquement sont bien représentés sur les grands sites laténiens en Périgord. Ainsi plusieurs anneaux en bronze ont été découverts dans la fouille de 2012 à Ecornebœuf (Chevillot, 2017, p. 169-170, fig. 155 n° 1, 2, 4 et 5 et fig. 156 n° 1, 2, 4 et 5). De même, sur le site de Blis/Roc de Salomon à Eymet, on recense trente-neuf anneaux en base cuivreuse de

2. Dans la tradition locale, ce nom évoque la période trouble qui a opposé Catholiques et Protestants en Périgord. La fonction de ce mur, placé loin de l'entrée plus facile à protéger, nous échappe. De plus aucun indice ne permet de le dater.



Figure 27 - Les 4 objets ronds associés aux 11 monnaies du dépôt de Rouffignac. (Cliché F. Plassard).

grande taille variant entre 2,5 cm et 3,3 cm (Chevillot et Combaud, 2019, fig. 23 et 24). On les retrouve à La Peyrouse en plusieurs exemplaires (Chevillot, 2017a, p. 125, fig. 79 n° 8).

Ces anneaux sont le plus souvent utilisés au cours de La Tène D2 comme élément de ceinture. L'anneau fonctionne alors avec un crochet supporté par un autre anneau (Brunaux et Lambot, 1987, p. 126-129). Mais ici, il pourrait s'agir d'objets offerts rituellement, comme c'est le cas à Corent. Sur ce site auvergnat, les anneaux sont de façon indiscutable liés au sanctuaire et se trouvent le plus massivement à son entrée, en association avec des perles et surtout des monnaies (Guichon, 2015, p. 298).

Il ne faudrait donc plus voir ce dépôt uniquement sous l'angle des monnaies, comme cela a jusqu'ici été le cas (Barrière, 1960 - Richard-Ralite, 2017) mais comme un ensemble d'offrandes cohérent. On retrouve en effet à Rouffignac cette association d'objets de forme ronde récurrente comme dans les sanctuaires gaulois ou dans les grottes-sanctuaires (Py, 2015). Les assemblages de petits objets circulaires : monnaies, jetons, anneaux et perles semblent caractéristiques de dépôts dans le sanctuaire de Corent, soulignant avec la dévotion individuelle les offrandes monétaires et leurs simulacres (Guichon et Gruel, 2015, p. 591-609).

Le même constat a été fait à propos des oboles massaliètes du sanctuaire du Cailar, trop légères pour servir aux échanges et qui étaient associées avec un dépôt d'armes et de crânes humains (Py, 2015, p. 12-13). Michel Py compare ce rite à la

présence des boutons de culotte déposés dans les troncs des églises (Py, 2015, p. 13).



Figure 28 - La perle en stéatite associée aux 11 monnaies du dépôt de Rouffignac. (© Clichés F. Plassard).

3.3.2. La perle en stéatite :

Une petite perle en stéatite, qui est une roche tendre exogène à la région, fait partie de ce dépôt (fig. 27 n° 4 et fig. 28). Elle a un diamètre de 9,2 mm pour une épaisseur de 2,6 mm.

La stéatite est une pierre constituée de minéraux tendres, elle est donc facile à scier et à sculpter. Dans la stéatite, le talc et la magnésite sont fortement solidarisés l'un à l'autre, les paillettes de talc s'étant formées à l'intérieur de la magnésite en donnant ainsi une masse rocheuse homogène et régulière. On distingue nettement sur cet exemplaire les traces de sciage et de polissage (fig. 28). Le hasard faisant bien les choses, en 2019, nous avons découvert sur le site gaulois de La Peyrouse, une perle similaire en stéatite, qui était encore enfilée sur l'ardillon d'une fibule complète (fig. 30), confirmant son attribution à La Tène D (Chevillot et Hiriart, 2019, p. 87, pl. 1 n° 1). Cette perle est sensiblement plus grosse que celle de Rouffignac : diam. = 12 mm – ép. = 4 mm. En outre, elle adopte un profil torique et non pas plat comme à Rouffignac (fig. 29).

Selon Michel Feugère (communication personnelle), cette perle passée dans l'ardillon



Figure 29 - Pour comparaison, la perle en stéatite enfilée sur une fibule trouvée à La Peyrouse. (Cliché C. Chevillot).

indiquerait un dispositif normalement rencontré dans les sanctuaires. C'est là une donnée cohérente avec le dépôt de Rouffignac, bien que la fibule, si elle a existé, ne nous soit pas parvenue.

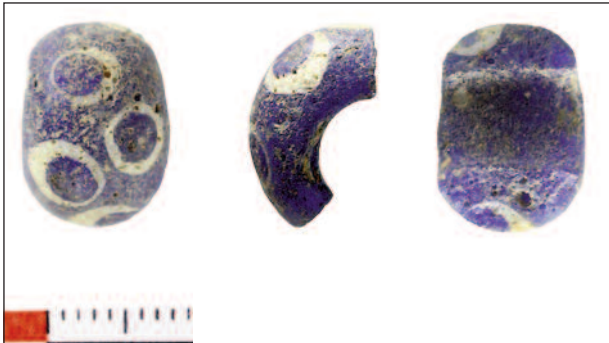


Figure 30 - La demi-perle en verre bleu du dépôt du «Mur des Religions». (Clichés F. Plassard).

3. La demi-perle en verre (JR) :

La demi-perle en verre bleu cobalt retrouvée dans le dépôt porte un décor d'ocelles. Chaque ocelle se compose de deux points de verres superposés, l'un blanc, l'autre bleu, formant un décor d'œil. Les ocelles sont placés en quinconce sur tout le pourtour de la perle. Les perles à décor d'ocelles à deux niveaux appartiennent au type Venclová 553 (Venclová, 1990, 2016). Ces perles ont un temps de production très long : elles sont généralement retrouvées dans des contextes datés de la fin du Hallstatt au début du II^e siècle av. J.-C. (Cabart et Ravaux, 1987 ; Venclová, 1990). Cette datation typologique ne correspond pas aux datations des autres objets du dépôt, et laisse penser que l'objet ait pu être conservé avant son abandon tardif au I^{er} siècle av. J.-C. Ce type de pratique trouve des parallèles dans d'autres dépôts d'objets laténiens contenant du verre et datés de La Tène D, notamment les dépôts de Mathay-Mandeure (Doubs) et de l'*oppidum* d'Entremont (Bouches-du-Rhône) (Guillard, 1989 ; Rolland et Olivier, 2019 ; Garziano, 2014, 2018). Dans ces deux dépôts, des objets en verre de la période du LTC accompagnent des objets du premier siècle.

Retrouvées en Italie, en Espagne, en France ou encore en République tchèque, les perles de ce type n'ont jamais fait l'objet de recensement, ce qui rend aujourd'hui impossible de déterminer leur provenance par l'étude de leur répartition géographique. Une partie est probablement produite dans les ateliers de méditerranée, mais elles ont probablement été également fabriquées dans les ateliers celtiques. Si la localisation de l'atelier de verrier fabriquant ces objets est pour le moment impossible, il est désormais bien attesté

que les verres bruts utilisés par les artisans de cette période ont eux une provenance proche-orientale : ils sont fabriqués dans les ateliers d'Égypte et du Proche-Orient (Rolland, 2017). Le verre est un matériau exotique et de valeur, la présence de cette perle dans ce dépôt, représente un abandon de richesse, comme la présence importante d'un lot de monnaie.



Figure 31 - Pièce découverte à Saint-Laurent-sur-Manoire (Dordogne). (Coll. J.-C. Moissat - Clichés C. Chevillot).

4. Le dépôt monétaire de Rouffignac (VG et EH) :

Les onze monnaies qui composent ce dépôt monétaire ont déjà fait l'objet de plusieurs publications (Barrière, 1960 - Nony, 1990 - Richard-Ralite, 2017), mais sans jamais avoir été associées à toutes les données archéologiques et mobilières provenant de la grotte de Rouffignac. Cette nouvelle présentation complète un peu plus la dernière étude proposée par J.-C. Richard-Ralite il y a deux ans à laquelle nous souhaitons apporter quelques données nouvelles issues de l'examen en cours de ces monnayages (Hiriart et al. – étude en cours) ; la numérotation que nous adoptons est la même que dans ce précédent article. Compte-tenu de la période concernée, nous ne revenons pas ici sur le petit dépôt de quatre monnaies romaines mis au jour, lui aussi, dans la grotte au carrefour du train (Barrière, 1974, p. 206-207, pl. 33).

4.1 Série au “monstre hybride” :

*Inv. 1 :

D/ : Tête masculine à droite ; chevelure composée de mèches en forme de lunules et de S.

R/ : “Monstre hybride” (sanglier anthropomorphe) à gauche, les pattes postérieures tournées vers le haut ; derrière (au-dessus et au-dessous), une hampe avec plusieurs chevrons alignés ; cercle au pourtour.

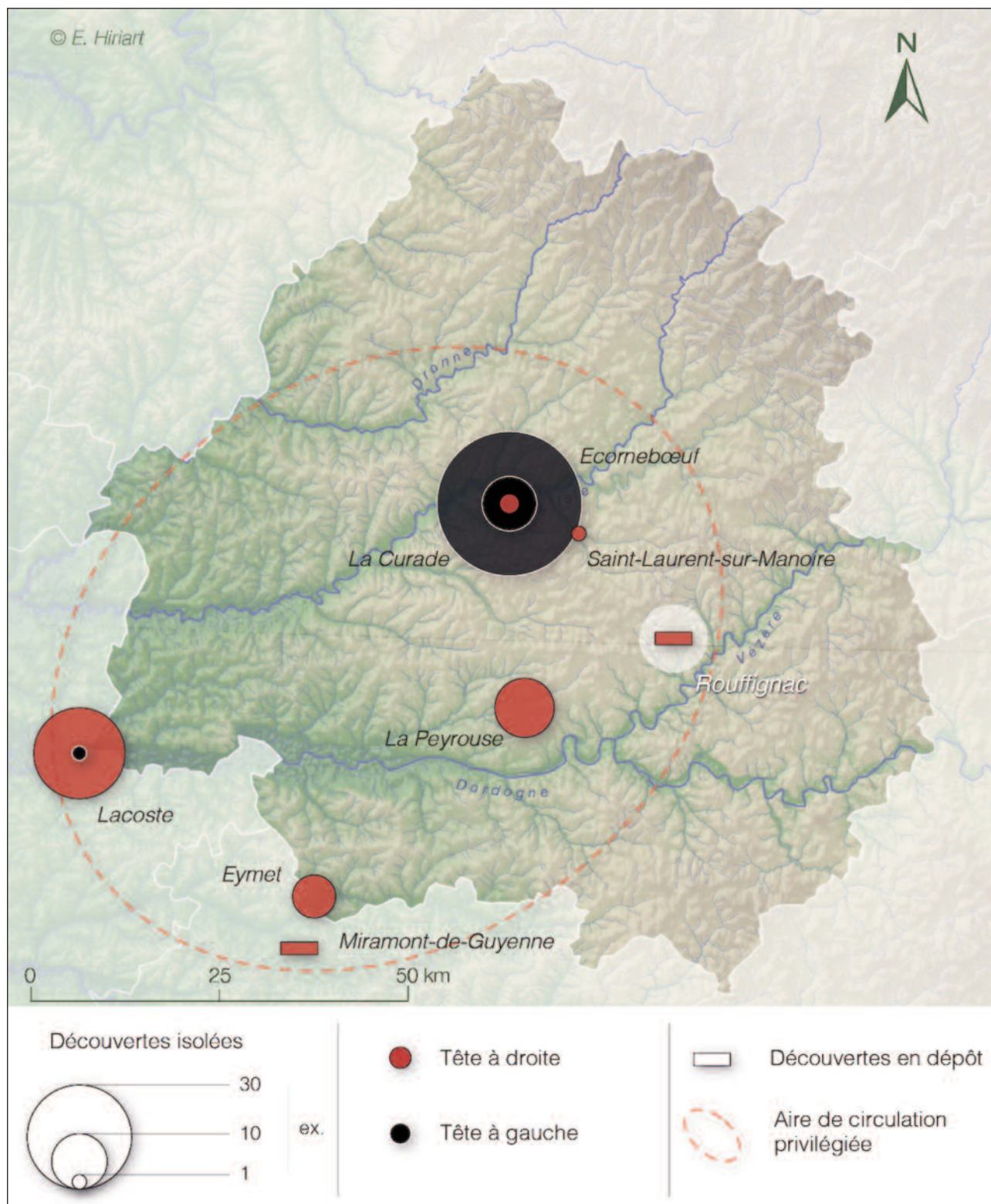


Figure 32 - Répartition des monnaies au "monstre hybride" en fonction de l'orientation de la tête (d'après Hiriart, 2014).

Référence : DT 3641 var.
Métal : argent ; masse : 2,04 g ; diamètre : 15 mm ; axe : 1 h.

Les pièces de la série au "monstre hybride" sont des émissions en argent allié qui se caractérisent essentiellement par l'originalité de leur revers. Celui-ci arbore une créature hybride, les jambes

anthropomorphes pliées vers le haut. La gueule et les pattes s'assimilent à celles d'un sanglier. En 1841, A. de Gourgues y reconnaissait « un animal fantastique, cheval par les jambes, porc par son groin » (Gourgues, 1841). Au-dessus et au-dessous de ce « sanglier anthropomorphe », on retrouve des symboles variés qui – parallèlement aux styles différenciés des droits – permettent d'isoler plusieurs classes au sein de cette série.

La répartition des monnaies au « monstre hybride » met en évidence une circulation principalement centrée sur le Périgord, ce qui permet de réaffirmer l'attribution de cette série au territoire des Pétrocoques (Sireix et al., 1983 - Hiriart, 2014). L'essentiel des découvertes provient des sites de La Curade et d'Écornebœuf à Coulounieix-Chamiers (Dordogne ; plus de 300 ex.), de Lacoste (Mouliets-et-Villemartin, Gironde ; 25 ex.), d'Eymet (Dordogne ; 9 ex.) et de La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne ; 11 ex.).

L'exemplaire de Rouffignac appartient à une classe peu commune. Une pièce à la typologie analogue a été mise au jour à Saint-Laurent-du-Manoir (Dordogne ; fig. 31) en bordure du ruisseau du Manoir, non loin du Château du Lieu-Dieu, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de l'emplacement de la grotte (information C. Chevillot et J.-C. Moissat).

Une dichotomie a récemment été relevée au sein du monnayage au « monstre hybride » (Chevillot, 2017 - Hiriart, 2017b). Elle oppose les exemplaires dont la tête est orientée à gauche et ceux à la tête à droite. Ainsi, près de 90 % des exemplaires découverts à Ecornebœuf ou à la

Curade (Coulounieix-Chamiers) présentent une tête à gauche. À l'inverse, les sites d'Eymet, de Lacoste et de La Peyrouse livrent – presque – exclusivement des pièces à la tête à droite. Le trésor de Miramont-de-Guyenne (Lot-et-Garonne) s'inscrit également dans cette tendance (Colbert de Beaulieu et al., 1980). La circulation des classes à la tête à droite, auxquelles appartient l'exemplaire de Rouffignac, appartient de façon privilégiée à la moitié méridionale du Périgord (fig. 32).

***Inv. 2 :**

D/ : Tête à gauche ; nez, lèvres et mentons bouletés ; seul le visage est visible, la chevelure est hors champs.

Revers : Croix ; au premier canton, un torque ; au deuxième, une roue à quatre rayons ; au troisième, une hache ; au quatrième, une fleur ou une olive en partie hors flan.

Références : CMC2 20.07 ou 20.08 ; DCR-194 ou 195 ; Savès 228, 229 ou 230.

Métal : argent ; masse : 1,84 g ; diamètre : 13 mm ; axe : 6 h.

Commentaire : Le motif du quatrième canton étant indistinct (olive ou fleur ?) car hors flan, il n'est pas possible de déterminer si l'exemplaire appartient à la classe CMC2 20.07 (olive au quatrième canton) ou 20.08 (fleur au quatrième canton).

***Inv. 3 :**

Classe à la roue au 1^{er}, S au 2^e, cercle pointé au 4^e, arcs perlés

D/ : Tête estompée à gauche ; oreille ; œil de face ; chevelure figurée par une rangée d'épaisseurs virgules bouletées à l'extrémité ; collier perlé.



Figure 33 - Comparaisons de monnaies du «type de Belvès» de Rouffignac et d'autres dépôts régionaux. (Clichés E. Hiriart).



Figure 34 - Les onze monnaies du dépôt monétaire gaulois du «mur des Religions». (Clichés et montage E. Hiriart).

R/ : Croix bouletée au centre ; au premier canton, une roue à quatre rayons bouletée au centre ; au deuxième, un S à gauche ; au troisième, hache évidée ; au quatrième, un cercle pointé ; grènetis au pourtour.

Références : CMC2 20.10 ; DCR-198 ; Depeyrot 198 ; Savès 215, 233 ; BnF 3546, 3547-6, 3547-7, 3547.

Métal : argent ; masse : 1,83 g ; diamètre : 14 mm ; axe : 7 h.

Commentaire : L'exemplaire est de même coin de revers que deux pièces du trésor de Montauriol (Inv. 72 et Inv. 108), ainsi que d'une pièce du trésor de Belvès en Dordogne conservée au MAN (MAN n3425 ; cf. Hiriart 2017, 347, n° 1071).

***Inv. 4 :**

D/ : Tête estompée à gauche, presque illisible.

R/ : Croix bouletée au centre ; au premier canton, une roue à quatre rayons bouletée au centre ; au deuxième, un S à gauche ; au troisième, hache évidée ; au quatrième, un cercle pointé ; grènetis au pourtour.

Références : CMC2 20.10 ; DCR-198 ; Depeyrot 198 ; Savès 215, 233 ; BnF 3546, 3547-6, 3547-7, 3547.

Métal : argent ; masse : 1,27 g ; diamètre : 13 mm ; axe : 7 h.

Trois pièces de la série Belvès sont attestées au sein du dépôt. Ces monnayages, peu documentés à l'état de découvertes isolées (une quinzaine seulement), sont essentiellement connus au travers de trésors. Le plus important d'entre eux est le trésor éponyme de Belvès (Dordogne), mis au jour en 1815, dont l'essentiel des exemplaires se rattache manifestement à la série Belvès (Taillefer, 1821 - Blanchet, 1905, p. 551). Découvert plus récemment, le trésor de Montauriol (Lot-et-Garonne) est majoritairement composé de pièces de la série Belvès (47 %) et de la série Causé (32 %) (Hiriart, 2019). Il s'avère intéressant de noter que des liaisons de coins ont été relevés entre des exemplaires de Rouffignac et ceux des trésors qui viennent d'être évoqués.

Cette série est attribuable à une zone comprise entre la moitié méridionale du Périgord, et le nord du Lot-et-Garonne (Hiriart, 2017a).

4.2 Fractions au cheval du Quercy :

D/ : Tête casquée à droite.

R/ : Cheval marchant au pas à droite, la patte antérieure gauche à demi repliée ; au-dessus, un anneau pointé ; au-dessous, une lyre, debout.

Références : BN 4311C, 4311R, 4365, 4366 ; MAN 2270, 3200, 3201 ; Savès 517 ; Nash 677-

679, 681 ; NC III 14 ; Dicomon CAD-4365 ; Richard 2017 ; Parverie-Bedel 2019 3.7.a

*Inv. 5. Métal : argent ; masse : 0,43 g ; diamètre : 8 mm ; axe : 12 h.

*Inv. 6. Métal : argent ; masse : 0,43 g ; diamètre : 8-7,5 mm ; axe : 11 h.

*Inv. 7. Métal : argent ; masse : 0,42 g ; diamètre : 9-8 mm ; axe : 3 h.

*Inv. 8. Métal : argent ; masse : 0,40 g ; diamètre : 9,5-8,5 mm ; axe : 8 h.

*Inv. 9. Métal : argent ; masse : 0,39 g ; diamètre : 10-9 mm ; axe : 12 h.

*Inv. 10. Métal : argent ; masse : 0,38 g ; diamètre : 8-7,5 mm ; axe : 12 h.

D/ : Tête casquée à droite.

R/ : Cheval marchant au pas à gauche, la patte antérieure gauche à demi repliée ; au-dessous, un différent indéterminé.

Références : BN - ; Savès 518 ; Nash - ; NC III 15 ; Dicomon - ; Richard 2017 ; Parverie-Bedel 2019 -

*Inv. 11. Métal : argent ; masse : 0,38 g ; diamètre : 8-7,5 mm ; axe : 7 h

Ces sept fractions d'argent appartiennent toutes au même groupe de monnaies dites "à la tête cadurque" ou du Quercy. Ces exemplaires sont les seuls connus au sein d'un dépôt, l'essentiel étant constitué de découvertes isolées, retrouvées, pour certaines, bien au-delà des limites de cette région. Quelques-unes de ces fractions sont recensées jusque dans le Médoc à Jau-Dignac-et-Loirac (Gironde ; V. Geneviève, étude en cours), d'autres à Vieille-Toulouse (Haute-Garonne ; Melmoux, 2005) et pour la plus excentrée à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône ; Feugère, Py, 2012). C'est à Cras (Lot), sur l'*oppidum* de Murcens qu'on en recense le plus, aux côtés d'autres exemplaires de même style à la tête si caractéristique (Feugère, Py, 2012). Bien plus au Nord, le site des Pièces Grandes à Margerides (Corrèze) en a aussi livré cinq exemplaires (Mitard, 1979, p. 48, cat. 9-13) ; seuls les trois premiers sont clairement identifiables et de même type que Inv. 5-10 retrouvés dans la grotte.

L'homogénéité des sept fractions de Rouffignac permet de préciser un peu plus les principales caractéristiques de ce monnayage, à savoir une masse homogène, dont la moyenne se situe autour de 0,40 g, et un diamètre d'environ 9 mm avec des flans plutôt épais. Elle confirme aussi la contemporanéité de deux types monétaires différents : le premier à la tête à droite, qui est aussi le plus fréquent (Inv. 5-10), le second à la tête à gauche, bien plus rare et qui avait surtout

était mal identifié précédemment (Inv. 11). Du fait de son piètre état de conservation et de la mauvaise qualité de son illustration, le portrait du droit et le cheval du revers avaient été mal orientés et, par la même, mal interprétés (Savès, 1976, cat. 518 (pl. XXX) - Depeyrot, 2004, cat. 15 (pl. 1) ; seul le récent examen de ce dépôt par J.-C. Richard-Ralite avait permis de corriger ces informations mal relayées depuis plusieurs années (Richard-Ralite, 2017, p. 35). Alors que l'auteur ne distingue pas cet exemplaire des précédents, l'orientation différente du droit et du revers de cette fraction justifient pourtant, selon nous, son appartenance à une autre variété. Reste surtout l'association des fractions au cheval du Quercy avec d'autres monnayages, celui dit au "monstre hybride" (Inv. 1) et celui à la croix de la série Belvès (Inv. 2-4) qui sont déjà relevés dans plusieurs trésors régionaux et quelquefois associées à d'autres types monétaires. Il s'agit là d'un indice chronologique de tout premier ordre qui confirme un peu plus la production de ces piécettes d'argent au I^{er} s. av. notre ère, et plus certainement vers 70-50 av. J.-C.

Les découvertes de dépôts monétaires en grotte sont peu nombreuses dans le Sud-Ouest de la Gaule malgré des contextes géologiques propices. Parmi les parallèles connus, il convient d'évoquer les trouvailles effectuées dans les "grottes sanctuaires" du territoire des Rutènes : à Costeguizon (Meyrueis, Lozère), une dizaine de pièces (dont 6 préaugustéennes) associées à des fibules et à des récipients céramiques (Richard-Ralite et al. 2012 - Gruat, Demierre, 2015) ; au Rajal del Gorp (Millau, Aveyron), 484 monnaies (dont 296 préaugustéennes) associées à un important lot de fibules et de matériel céramique (Demierre et al., 2014 -Gruat, Demierre, 2015) ; à Sargel (Saint-Rome-de-Cernon), une trentaine de monnaies (dont au moins 3 préaugustéennes), associées à des céramiques et à une centaine de fibules (Gruat, Demierre, 2015) ; à l'Ourtiguet (Sainte-Eulalie-de-Cernon, Aveyron), 171 monnaies (dont 25 préaugustéennes), associées à des céramiques, des perles en verre, des anneaux de bronze et près de 600 fibules (Gruat, Demierre 2015) ; à Mouniès (Le Cros, Hérault), 190 monnaies (dont 171 préaugustéennes), associées à du mobilier céramique, à des anneaux, une bague et des fibules (Gruat, Demierre 2015) ; à la Grotte des Fées (Montpeyroux, Hérault), au moins 9 monnaies (dont 7 préaugustéennes), associées à une soixantaine de fibules, des céramiques et des anneaux (Gruat, Demierre, 2015). On peut également mentionner la découverte d'au moins

9 monnaies associées à des parures effectuées à Roquefort dans les Landes (Information D. Vignaud et L. Callegarin). Tous ces dépôts, et la liste n'est assurément pas exhaustive, s'inscrivent dans un contexte rituel et présentent plusieurs points communs avec le lot monétaire gaulois de Rouffignac :

- il s'agit de dépôts mixtes composés de plusieurs séries monétaires associées à du mobilier archéologique varié, notamment à des éléments de parures, à des anneaux et à du mobilier céramique ;
- on constate, parmi les monnaies retrouvées, la présence récurrente de fractions en argent (séries à la croix, du Quercy, du territoire des Rutènes, etc.) qui constituent quelquefois l'essentiel des dépôts ;
- la chronologie des monnaies gauloises issues de ces contextes renvoie essentiellement au I^{er} siècle a.C. ;
- des monnayages romains (du Haut-Empire et/ou du Bas-Empire) sont souvent documentés au sein des mêmes grottes, quelquefois associés à des monnaies d'époque gauloise ou déposés à part comme c'est le cas à Rouffignac.

Tous ces éléments incitent à rapprocher le dépôt de Rouffignac de ceux d'autres "grottes sanctuaires" déjà bien documentés dans les contreforts méridionaux et occidentaux du Massif Central. Et plus que d'un trésor, il convient bien ici d'évoquer un dépôt dont la constitution ne saurait s'interpréter comme une thésaurisation ou une rétribution quelconque. Sa découverte au sein de cet espace intime que représente la grotte de Rouffignac l'apparente de fait plutôt à un don ou à une offrande mais dont la portée et la volonté nous échappent.

IV. LES ZONES OCCUPÉES A ROUFFIGNAC PAR LES PÉTROCORES (CC et FP) :

Comme on vient de le voir, les vestiges de la fréquentation gauloise ont été identifiés dans plusieurs secteurs de la grotte de Rouffignac.

4.1 Le Porche d'entrée, C1b :

Cette couche assez perturbée, renfermait du mobilier laténien, ainsi que de la céramique du BF IIIa et gallo-romaine. C. Barrière note qu'il y a eu un long abandon du site entre l'Âge du Bronze Final IIIa et La Tène D (Barrière, 1974, p. 155), ce qui se confirme dans l'étude des divers mobiliers découverts dans la grotte. Les travaux de déblaiement de l'entrée par C. Plassard, puis les

fouilles de C. Barrière ont permis la découverte de mobilier céramique de La Tène D (Barrière, 1974, p. 156 et fig. 90). Parmi les tessons recueillis figurent des pots culinaires et d'autres vases de La Tène D ainsi que des tessons de panses et une lèvre d'amphore vinnaire italique Dr Ib (Barrière, 1974, fig. 90).

Cette occupation est difficile à cerner, mais pourrait être liée à des activités funéraires (incinérations).

4.2 Le porche d'entrée - Le Sondage 1 :

Ce sondage a été réalisé à une cinquantaine de mètres de l'entrée de la grotte, mais C. Barrière n'en a fourni aucune description ou plan. Le mobilier céramique laténien est abondant, représenté essentiellement par des pots culinaires (fig. 15) et un pied d'amphore vinnaire Dr Ib réutilisé comme broyeur (fig. 23 n° 2). Cependant, ce matériel est associé avec de la céramique du BF IIIa. Le mobilier découvert à cet endroit indiquerait plus précisément une zone d'habitat temporaire, probablement liée aux diverses fréquentations des Pétrocôres de la cavité. Dans ce contexte, la présence de reste humains, appartenant à au moins 3 individus, pose question et rappelle les résultats obtenus sur le locus suivant : la «Nécropole du Puits».

4.3 La «Nécropole du Puits» :

Cette fameuse «nécropole» pose un problème d'interprétation (fig. 13). Un abondant mobilier céramique laténien (plus de 350 tessons) vient de cette zone sondée sur une surface de 3 m² (fig. 13), associé à de la faune abondante (cheval, porc, ovicapridés, etc...) et des ossements humains (Barrière, 1974, p. 198-199). Comme signalé plus haut, les vestiges anthropologiques n'ont pas fait l'objet de datation radiocarbone. Leur attribution à la période gauloise repose donc uniquement sur leur association archéologique avec le mobilier céramique laténien. Or, celui-ci est abondant et constitué majoritairement de vaisselle de table. Associé aux vestiges fauniques, l'ensemble documente plutôt un habitat ponctuel, dont la contemporanéité avec les inhumations reste à démontrer. La réalité d'une nécropole gauloise sur ce locus n'est donc pas formellement établie.

4.4 Le dépôt trouvé au niveau du «Mur des Religions» :

Ce dépôt, que nous venons de décrire, se trouvait derrière le «Mur des Religions» bâti entre la «Nécropole du Puits» et la Galerie G1. Compte tenu de sa composition, il s'agit probablement

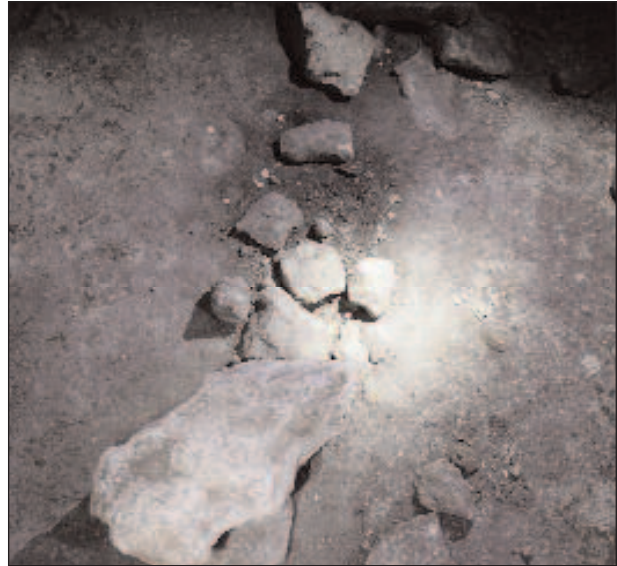


Figure 35 - Emplacement d'une sépulture à incinération dans la Galerie A. (Cliché C. Chevillot).

d'une offrande rituelle, ce qui laisserait supposer que Rouffignac a pu avoir un rôle de grotte-sanctuaire.

4.5 Les sépultures à incinération :

Au-delà du «Mur des religions», tout le mobilier a été découvert en surface sur le sol des galeries, excepté dans la galerie G1, où l'action de quelques animaux fouisseurs avait perturbé le sol protohistorique. En l'absence de sédimentation depuis le Pléistocène, on trouve pêle-mêle du mobilier du BF IIIa, de la période gauloise, du Gallo-romain et même du Moyen Âge voire de l'Époque Moderne. Il n'est donc pas possible de faire référence à une éventuelle stratigraphie pour établir une classification du mobilier et seul la typologie comparative permet de reconstituer la chronologie des fréquentations.

Dans une majorité de cas, les sépultures à incinération de l'Âge du Bronze ou de La Tène sont donc perceptibles uniquement par un petit amas de blocs calcaire au sein duquel on trouve des charbons de bois, parfois des os calcinés et de la céramique (fig. 35). En outre, à plusieurs reprises, de gros tessons laténiens, en particulier des fragments de panses d'amphores (fig. 24 n° 1 et 2) découverts au pied des parois, semblent avoir constitués des réceptacles sur lesquels étaient déposées les cendres des défunts (fig. 36).

4.6 Galerie G1 :

Il en va ainsi du grand tesson du remarquable vase biconique trouvé dans la Galerie G1, avec son riche décor au brunissoir (fig. 10 et 11). Aucun autre tesson de ce vase n'a été découvert dans la



Figure 36 - Fond de pot laténien à la base de la paroi de la Galerie A. (Cliché C. Chevillot).

cavité, ce qui paraît indiquer que seul cet élément a été introduit sur le site à des fins sépulcrales.

Deux tessons épais de panse de Dr Ib aux cassures érodées, calcinées et tachées par des charbons de bois (fig. 24 n° 1 et 2) proviennent aussi de cette courte galerie encore proche de l'entrée. Ils correspondent vraisemblablement aussi à des sépultures à incinération. Il a aussi été recueilli un gros fragment de pot surbaissé, avec plusieurs tessons jointifs (fig. 17 n° 1).

4.7 Galerie G :

Plusieurs vestiges de la Galerie G nous sont parvenus sans localisation précise. Cependant, les similitudes avec les locus les mieux étudiés laissent à penser qu'ils correspondent bien à des sépultures à incinération.

Pour les ensembles les mieux documentés, on retiendra le point 4 qui livre trois pots culinaires, dont un décoré de filets sur le haut de la panse (fig. 14 et fig. 17, n° 4 à 6). Plus loin, dans le Grand Éboulis, les points 14 et 15 donnent aussi trois gobelets à boire (fig. 9).

Au point 13bis, un pot culinaire surbaissé.

Au Point 16, un col de pot culinaire et au Point 4 un autre col de pot culinaire.

4.8 Galerie C :

C'est dans la Galerie C, au Point 1, qu'a été découvert le beau couteau en fer (fig. 7) et un gros fragment d'épaule de Dr Ib (fig. 25). Il pourrait s'agir de sépultures à incinération.

4.9 Galerie E :

Deux tessons de pots culinaires ont été trouvés dans une zone ornée de tracés digitaux et

charbonneux. Une datation radiocarbone d'un des tracés au charbon (Valladas et *al.*, 2014) a donné une date de 2000 ± 35 BP (GifA-10 350/ SacA 23123), soit entre 90 av. J.C et 80 ap. J.C. Un charbon de bois recueilli parmi d'autres sur un silex en saillie sur la paroi voisine confirme cette attribution au tout début de notre ère : 1925 ± 35 BP soit entre 36 av. J.C et 210 ap. J.C. (GifA-10 347/SacA 23120).

4.10 Galerie Henri-Breuil :

Il a été trouvé un gros tesson épais de panse de Dr 1b aux cassures érodées et concrétionné à l'intérieur. Sépulture à incinération probable.

V. EN CONCLUSION (CC) :

Ce réexamen du mobilier laténien découvert dans la grotte de Rouffignac nous apporte un éclairage nouveau sur la fréquentation de cette cavité dans la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. L'une des conséquences de ce travail est de s'interroger sur la nature exacte de cette fréquentation. Un rapide retour sur le terrain et une étude attentive du mobilier amène à reconsidérer la fonction strictement funéraire du site, sans oublier que les conditions de découverte des vestiges (à même le sol, et donc hors stratigraphie pour une part d'entre eux) peuvent compliquer les interprétations archéologiques. Dans cette perspective, trois hypothèses, plus complémentaires qu'exclusives, peuvent être formulées et argumentées.

1. Occupation temporaire liée à l'exploitation de matières premières?

Le matériel issu de travaux de C. Barrière sous le porche (fouille à l'entrée, sondage 1 et «Nécropole du Puits»), témoigne d'une occupation de type «habitat temporaire». La quantité des tessons recueillis, correspondant à de la vaisselle utilitaire très fragmentée ne peut pas appartenir à des sépultures, mais s'accorde bien à des rejets d'habitat. La présence de vestiges de faune associés confirme d'ailleurs cette interprétation.

Quelques heures passées dans la cavité nous ont, en outre, permis de percevoir, dans la galerie A, les traces évidentes de l'extraction l'argile du sol ainsi que celles du prélèvement systématique et soigneux de cristaux de calcite formant des bancs réguliers sur les parois. Malheureusement, aucun outil n'a jusque là été identifié à proximité de ces traces d'exploitation de ces matières premières et il n'est donc pas possible de les rapporter à une époque précise. Nous nous contenterons donc de noter que

l'exploitation de l'argile de grotte est documentée dans de nombreuses cavités fréquentées dès le Néolithique et que la calcite a pu être employée comme dégraissant pour la céramique, et/ou comme fondant dans les bas-fourneaux utilisés pour la réduction du minerai de fer. Or, aux abords de la grotte de Rouffignac se trouvent en quantité de gros blocs de minerai de fer d'excellente qualité, appelé «bourneix» localement. Les Pétrrocres étant des forgerons réputés, il serait étonnant qu'ils n'aient pas exploité ce minerai.

Dans ce contexte, il est tentant d'imaginer des Gaulois des environs utilisant le porche d'entrée comme habitat temporaire alors qu'ils exploitaient les ressources naturelles du karst. Cette hypothèse n'est cependant pas vérifiable en l'état actuel de nos connaissances. De même, le site d'habitat permanent de ce groupe reste à rechercher dans les environs. Les sites connus les plus proches se trouvent dans la vallée de la Vézère à la Roque Saint-Christophe (Peyrony, 1939, p. 382-384 - Chevillot, 1981a, p. 52) et à Reignac (Chevillot, 2017, p. 141-144, fig. 128).

2. Grotte sépulcrale. Grotte-sanctuaire? :

La fréquentation de Rouffignac est également motivée par une utilisation comme grotte sépulcrale. C. Barrière a décrit les niveaux 1b, c et d comme des structures de combustion associées à du mobilier du Bronze Final et de La Tène D. Une partie des cendres devaient ensuite être déposées dans les galeries sur des tessons de céramique comme nous l'avons vu précédemment.

En Dordogne on connaît peu de cavités ayant joué ce rôle. Pour la période plus ancienne de La Tène A, citons l'aven de la Calévie aux Eyzies, avec des inhumations (Chevillot et Bitard, 1978) et pour la période contemporaine de Rouffignac (La Tène D) on peut retenir la grotte des Ormes à Javerlhac avec de probables incinérations (Chevillot, 1978) et peut-être la grotte de la Male-Coste à Saint-Amand-de-Coly, mais dont le mobilier daté de La Tène D n'a pas été étudié (Santrout et Fabre, 1997, p. 510). C'est dire si on connaît mal les sépultures et les rites funéraires chez les Pétrrocres.

Le sondage 1 comme la «Nécropole du puits» livrent des restes humains relevant de l'inhumation de défunts et non d'incinérations. Leur présence à proximité de mobilier laténien, mais dans un contexte où la sédimentation est très lente, ne permet pas de garantir que ces vestiges sont contemporains de l'habitat temporaire que documente la céramique. Seul des datations directes permettront de trancher la question d'une nécropole d'inhumation gauloise sur le site.

3. L'offrande monétaire et ses simulacres :

La présence du dépôt de monnaies associées à d'autres petits objets ronds, dépôt qui fonctionne comme un ensemble clos, témoigne d'un rite connu dans plusieurs sanctuaires ou grottes-sanctuaires au cours de La Tène D. Au-delà des différents matériaux utilisés pour leur fabrication, ces objets partagent une même morphologie. C'est le cas à Corent (Puy-de-Dôme) où des offrandes de parures sont associées à des monnaies, à des anneaux, à des perles en verre, qui sont particulièrement concentrées dans le secteur de l'entrée du sanctuaire (Poux, 2015, p. 571 - Guichon et Gruel, 2015, p. 591-594). M. Demierre note *...que leur association presque systématique* (des perles, des anneaux et des monnaies) *s'inscrit dans le déroulement de pratiques relevant d'une autre symbolique, privilégiant les objets circulaires et monétiformes sans distinction de matériau ni de fonction d'origine* (Demierre, 2015a, p. 571).

L'hypothèse, dans notre cas, d'objets perdus ou abandonnés après usage, est peu envisageable. Il s'agit donc d'une offrande intentionnelle dont le caractère individuel ou collectif est difficile à discerner étant donné les conditions de sa découverte. Ce dépôt résulte donc d'un acte délibéré dont il faut exclure le caractère profane mais dont nous ignorons à quel culte ou quelle divinité il était destiné. Dans ce cadre il est intéressant de rappeler la découverte dans la grotte de la Male-Coste à Saint-Amand-de-Coly d'une statuette en bronze d'Apollon au torque d'époque gallo-romaine (II^e-III^e siècles) qui témoigne de la pérennité de cultes chthoniens chez les Pétrrocres.

BIBLIOGRAPHIE

- BARRIÈRE C. (1960) : Petit trésor monétaire de la grotte de Rouffignac. *Travaux de l'institut d'art préhistorique*, fasc. 3, Institut d'art préhistorique de l'université de Toulouse-Le Mirail, p. 27-29.
- BARRIÈRE C. : (1973) : *Rouffignac. L'Archéologie*, Mémoire de l'Institut d'Art préhistoriques, 11, Toulouse-Le Mirail, t. XV, fasc. 1, 1973, 160 p.
- BARRIÈRE C. : (1974) : *Rouffignac. L'Archéologie*, Mémoire de l'Institut d'Art préhistoriques, 11, Toulouse-Le Mirail, t. XVI, fasc. 2, 1974, 210 p.
- BARRIÈRE C. : (1975) : *Rouffignac. L'Archéologie*, Mémoire de l'Institut d'Art préhistoriques, 11, Toulouse-Le Mirail, t. XVII, fasc. 3, 1973, 86 p.
- BARRIÈRE C. (1982) : *L'art pariétal de Rouffignac*. Paris Ed. Picard, Fondation Singer-Polignac, 208 p., 519 fig.
- BLANCHET A. (1905) : *Traité des monnaies gauloises et inventaires des trésors*, Bologne, 1905.
- BELLEFOREST F. de (1575) : *La Cosmographie Universelle de tout le Monde*, Paris, 1575..
- BENQUET L. (2017) : Les amphores d'Ecorneboeuf, dans CHEVILLOT C. (dir.) (2017) : *Ecorneboeuf. La colline des Pétrrocres. De Ouesona à Vesunna*. Supp. n° 7 aux DAHP, 2017, p. 315-332, fig. 332 à 345.
- BOUCHÉREAU J. (1967) : La grotte de Miremont en Périgord. *Spéunca*, Mémoire t.5, p. 116-126.

BOUCHET M. (2017) : *La céramique de la fin de l'âge du Fer dans le Berry. Approches chronologique, culturelle et territoriale de la société des Bituriges (I^{er}-I^{er} s. av. J.-C.)*, 67^e supp. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 290 p.

BOUDET R. (1987) : *L'Âge du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin. (Du V^e au I^{er} siècle avant notre ère)*, «Archéologies» n° 2, 1987, Imp. Réjou, Périgueux.

BRUNAU J.-L. et LAMBOT B. (1987) : *Guerre et armement chez les Gaulois (450-52 av. J.-C.)*, Ed. Errance, Coll. des Hesperides, Paris, 1987, 218 p.

CABART H. et RAVAU J.-P. (1987) : Les objets en verre dans les collections archéologiques du Musée de Châlons-sur-Marne du V^e siècle avant J.-C. jusqu'au VII^e siècle après J.-C., *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, p. 13-86.

CARPONSIN-MARTIN C. (2002) : *La céramique commune gallo-romaine de Périgueux, du règne d'Auguste à la fin du III^e siècle ap. J.-C.*, Thèse de doctorat de l'Université de Bordeaux III, janvier 2002, 5 vol.

CHEVILLOT C. (1978) : Le deuxième Âge de Fer au Musée du Périgord : le mobilier de la grotte des Ormes, commune de Javerlhac (Dordogne), *Bull. Soc. Hist. et Archéo. du Périgord*, t. 105, 1, 1978, p. 52-68, 8 fig.

CHEVILLOT C. (1981) : *La civilisation de la fin de l'Âge du Bronze en Périgord*, Ed. Médiapress, Périgueux, 1981, 215 p., 200 pl.

CHEVILLOT C. (1981a) : La protohistoire en Dordogne. Etat des recherches en 1981, *Revue archéologique du Centre de la France*, 1981, t. 20-1, p. 19-53.

CHEVILLOT C. (1982) : Résultats d'une coupe dans l'aggr septentrional du Camp de César à La Curade, commune de Coulounieix-Chamiers (Dordogne), dans COLLIS J., DUVAL A., PÉRICHON R. (Dir.), 1982, p. 115-144 et 339-340, pl. III et IV.

CHEVILLOT C. (1983) : Sauvetage d'un puisard gallo-romain du I^{er} siècle rue Romaine à Périgueux, *Bull. Soc. Archéo. et Hist. du Périgord*, t. 110, 1983, p. 44-65 et 238-265.

CHEVILLOT C. (1985) : La céramique commune du puisard de la demeure augustéenne de la rue des Bouquets à Périgueux, *Aquitania*, t. 3, 1985, p. 31-61, 17 fig.

CHEVILLOT C. (2014) : Ecorneboeuf (Coulounieix-Chamiers, Dordogne). Bilan des recherches de 2014, *Doc. d'Archéo. et d'Hist. Périgourdines*, 29, 2014, p. 25-78, 54 fig.

CHEVILLOT C. (2016) : «La Peyrouse» un nouveau bourg Pétrécure sur la voie gauloise *Ouesona/Aginnum* (Saint-Félix-de-Villadeix - Dordogne), *Doc. d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, t. 31, 2016, p. 11-68, 63 fig.

CHEVILLOT C. (2016a) : Les Cébrades (Notre-Dame-de-Sanilhac - Dordogne). Le mobilier céramique gaulois, *Doc. d'Archéo. et d'Hist. Périgourdines*, 31, 2016, p. 89-100, 12 fig.

CHEVILLOT C. (dir.) (2017) : *Ecorneboeuf. La colline des Pétrécures. De Ouesona à Vesunna*. Supp. n° 7 aux DAHP, 2017, 488 p., 528 fig.

CHEVILLOT C. (2017a) : L'agglomération gauloise de «La peyrouse» (Saint-Félix-de-Villadeix - Dordogne), *Doc. d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, t. 32, 2017, p. 69-160, 139 fig.

CHEVILLOT C. et al. (2010) : Prospection-inventaire dans la vallée de la Dronne. XII. Le triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers, (2010), vallée de l'Isle et autres sites, *Doc. d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, t. 25, 2011, p. 211-244, 106 fig.

CHEVILLOT C. et COMBAUD J. (2019) : Catalogue du mobilier du site gaulois de «Blis/Roc de Salomon». Commune d'Eymet (Dordogne), *Doc. d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, t. 34, 2019, p. 53-84, 45 fig.

CHEVILLOT C. et al. (2001) : Prospection-inventaire (vallée de la Dronne), III. Le triangle Lisle-Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers (2002) et le secteur de Prignonieux, *Doc. d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 16, 2001, p. 5-22, 19 fig.

CHEVILLOT C. et BITARD B. (1978) : Une fibule de La Tène Ia trouvée dans un aven sépulcral situé près de la grotte de la Calévie. Commune de Meyrals, *Bull. de la Soc. d'Etudes Préhistoriques des Eyzies*, t. 27, p. 77-82, 2 fig.

CHEVILLOT C. et GIÉ J.-J. (2004) : Le site gaulois et gallo-romain de «Las Groulières», commune de Coursac (Dordogne), *Doc. d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, t. 19, 2004, p. 39-64, 20 fig.

CHEVILLOT C. et HIRIART E. (2018) : L'agglomération gauloise de «La Peyrouse». Bilan des recherches de 2018, *Doc.*

d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines, t. 33, 2018, p. 27-104, 135 fig.

CHEVILLOT C. et HIRIART E. (Dir.) (2019) : *Les opérations archéologiques menées à La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne) en 2019*. Rapport final d'opération, SRA Aquitaine, vol. 1, 213 p.

CHEVILLOT C. et MAREMBERT F. (2000) : Pointe de lance des «Jeannettes» (Saint-Laurent-sur-Manoire) et hache à rebord des «Blancs» (Saint-Estèphe, Dordogne), *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, t. 15, p. 17-26.

CHEVILLOT C. et MOISSAT J.-C. (1980) : L'éperon barré de Puy-de-Pont, commune de Neuvic : approche archéologique, *Bull. Soc. Hist. et Archéo. du Périgord*, t. 108, 3, 1981, p. 226-254, 15 fig.

CHEVILLOT C. et SOULIÉ G. (1980) : Le site gaulois de la Mare à Bagnac : commune d'Atur (Dordogne). Résultats des fouilles du Touring-Club de France (1963-1964), *Oskitania*, 1, 1980, p. 197-215, 12 fig.

COLBERT DE BEAULIEU J.-B., NOLDIN J.-P., SIREIX M. et RICHARD J.-C. (1980) : Un trésor de monnaies celtiques à Miramont-de-Guyenne (Lot-et-Garonne) attribuées aux Pétrécures et imitations de «Rhoda», *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 35, 1980, p. 691-693.

DACHARY M., PLASSARD F. et VALLADAS H. (2016) : La grotte de Rouffignac (Dordogne, France) : un gîte de matière première exploité à la Mésolithique, *Paléo*, n° 27, 2016, p. 133-148.

DEMIERRE M. (2015) : Le mobilier métallique, dans POUX M. et DEMIERRE M. (sous la direction de) (2015) : *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne)*. *Vestiges et rituels*, 62^e supp. à *Gallia*, Ed. CNRS, Paris, p. 138-230, pl. 1 à 42.

DEMIERRE M. (2015a) : Aux origines du culte : trophées militaires et offrandes de parures, dans POUX M. et DEMIERRE M. (sous la direction de) (2015) : *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne)*. *Vestiges et rituels*, 62^e supp. à *Gallia*, Ed. CNRS, Paris, p. 566-572, 5 fig.

DEMIERRE M., DURAND F., FOUCRAS S., GRUEL K., LIOTTIER L. (2014) : La grotte- sanctuaire rutène du Rajal del Gorp. : Bilan des fouilles récentes et particularités, in ROURE R. et OLMER F. : *Les gaulois au fil de l'eau, 3^e colloque International de l'âge du Fer*, Montpellier, 39, 2014, p. 669-696.

DEPEYROT G. (2004) : *Le numéraire celtique, III. De l'Atlantique aux Arvernes*, Moneta, 36, Wetteren, 2004.

DERION B. (2006) : *Objets métalliques gaulois du site de Lacoste. Moullets-et-Villemartin (Gironde)*, Publication du Musée d'Aquitaine, Bordeaux, 153 p., 56 pl.

DUROST R., BATAILLE G., SAUREL M. et MÉNIEL P. (2012) : Le sanctuaire laténien de Semoine, «Voie Palon» (Aube), *Revue Archéologique de l'Est*, t. 61, 2012, p. 55-96, 41 fig.

GARZIANO A. (2014) : *Étude des parures celtiques en verre : l'oppidum d'Entremont*, Mémoire de Master 2, Université de Provence.

GARZIANO A. (2018) : Le mobilier en verre de l'oppidum d'Entremont (Aix-en-Provence, Bouches-du- Rhône), *Bulletin de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre*, p. 7-10.

GOURGUES A. de (1841) : Essai sur les monnaies frappées en Périgord, *Revue Numismatique*, 1841, p. 181-205.

GRUAT G. et DEMIERRE M. (2015) : Un exemple original de dépôt en milieu humide : les grottes sanctuaires du territoire des Rutènes et de ses marges à la fin de l'âge du Fer, *Les Gaulois au fil de l'eau*, 1, p. 669-696.

GUICHON R. (2015) : Rondelles de céramique, dans POUX M. et DEMIERRE M. (sous la direction de) (2015) : *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne)*. *Vestiges et rituels*, 62^e supp. à *Gallia*, Ed. du CNRS, Paris, 2015, p. 293-303, pl. 1 à 5.

GUICHON R. et GRUEL K. (2015) : Echanges, évergétisme et votes, dans POUX M. et DEMIERRE M. (sous la direction de) (2015) : *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne)*. *Vestiges et rituels*, 62^e supp. à *Gallia*, Ed. CNRS, Paris, p. 591-609.

GUICHON R. et POUX M. (2011) : Le sanctuaire de Corent, dans POUX M. (sous la direction de) (2011) : *Corent. Voyage au cœur d'une ville gauloise*, Ed. Errance, Paris, p. 141-173, nbsses illus.

GUILLEARD M.-C. (1989) : La verrerie protohistorique de Mandeur (Doubs), in *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, p. 145-152.

GUILLAUMET J.-P. (2003) : *Paléométallurgie métallique, méthode d'étude*, Ed. Folio, Dijon-Quétigny, 2003, 156 p., 75 fig.

HIRIART E. (2017a) : *Catalogue des Monnaies Celtiques, 2, Les monnaies à la croix*, Paris, 2017.

- HIRIART E. (2017b) : Les monnaies pétrocoques, dans CHEVILLOT, C., dir. (2017) : *Ecorneboeuf, la colline des Pétrocoques*, p. 303-314.
- HIRIART E. (2019) : Un nouveau trésor de monnaies à la croix à Montauriol (Lot-et-Garonne), *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 74, 2019, p. 2-4.
- HIRIART E., PARIS E., CALLEGARIN L. et GENEVIEVE V. – à paraître - : *Catalogue des Monnaies Celtiques*, Paris – à paraître.
- FEUGÈRE M. et PY M. (2011) : *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère)*, Ed. Monique Mergoïl et Bibliothèque nationale de France, 2011, 719 p., illustrations dans le texte
- KAURIN J. (2008) : Approche fonctionnelle des couteaux de la fin de l'Âge du Fer : l'exemple de la nécropole orientale de l'oppidum du Titelberg (Grand-Duché de Luxembourg, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, n° 38-4, 2008, p. 521-536.
- LAMBOT B., MÉNIEL P. et FRIBOULET M. (1994) : *Le site protohistorique d'Acy-Romanne (Ardennes). 2. Les nécropoles dans leur contexte régional (Thugny-Trugny et tombes aristocratiques) 1986-1988-1989*, Publication du Centre de recherche archéologique de la vallée de l'Oise, t. 8, 1994.
- LAPORTE-CASSAGNE (2007) : La céramique gauloise de l'oppidum du Camp de César à Coulounieix-Chamiers (Dordogne), dans DUVAL A. et GOMEZ de SOTO J. (2007) : *Sites et mobiliers de l'Âge du Fer entre Loire et Dordogne*, Mémoires XXIX de l'Association des Publications Chauvinoises, Chauvigny, 2007, p. 53-56, 2 fig.
- NASH D. (1978) : *Settlement & coinage in Central Gaul c.200-50 BC*, British Archaeological Report, International Series, 39, Oxford, 1978.
- NONY D. (1990) : *Corpus des trésors monétaires antiques de la France*, 6, Paris, 1990.
- NOUGIER L.-R. et ROBERT R. (1957) : *Rouffignac : Ou la Guerre des mammouths*, Ed. La Table Ronde, Paris, 1957, 311 p.
- PARVERIE M. et BEDEL J.-C. (2019) : Les fractions gauloises d'argent du Centre-Ouest, *Cahiers Numismatiques*, 219, 2019, p. 11-31.
- PERRIN F. (1990) : Un dépôt d'objet Gaulois à Larina. Hières-sur-Amby, Isère, *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, t. 4, 1990, 175 p., 147 fig.
- PEYRONY D. (1939) : Fouilles de la Roque Saint-Christophe, *Bull. Soc. Hist. et Archéo. du Périgord*, t. 66, 1939, p. 360-387.
- PLASSARD J. (1999) : *Rouffignac. Le sanctuaire des mammouths*, Coll. Arts rupestres, Paris, Le Seuil, 1999, 99 p.
- PLASSARD F. (2005) : *Les grottes ornées de Combarelles, Font-de-Gaume, Bernifal et Rouffignac. Contexte archéologique, thèmes et style des représentations*. Thèse de l'université Bordeaux I. 413 p., 135 fig, 105 tabl.
- POUX M. et DEMIERRE M. (Dir.) (2015) : *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme). Vestiges et rituels*, Gallia, 62^e supplément, Ed. du CNRS, Paris, 708 p. 398 fig.
- PY M. (2015) : Les oboles massaliètes du Cailar. Offrandes plutôt que monnaies? *Dossiers d'Archéologie*, n° 367, Janv./Fév. 2015, p. 54-57.
- RÉGINATO A. (2000) : Officine de La Gravisse à Aiguillon, dans «2000 ans de «pots» en Aquitaine», Exposition au Musée de la Poterie de Saint-Emilion, juin-décembre 2000, p. 9-14.
- RICHARD-RALITE J.-C. (2017) : Deux petits dépôts monétaires provenant des fouilles de la grotte de Rouffignac (Dordogne), *Cahiers Numismatiques*, n° 211, mars 2017, p. 31-38, 3 fig.
- RICHARD-RALITE J.-C., VERNHET A., et LOPEZ C. (2012) : Les monnaies antiques de la grotte de Coste Guizon (Meyrueis, Lozère), *OMNI*, p. 16-20.
- ROLLAND J. (2017) : *L'artisanat du verre dans le monde celtique au second âge du Fer : approches archéométriques, technologiques et sociales*, Thèse de Doctorat, Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, Paris, 720 p.
- ROLLAND J. (dir.) (2019) : *Bling-Bling. Le verre gaulois s'affiche*, Ed. Tautem, Catalogue de l'exposition au muséo-parc d'Alésia, 6 avril-22 septembre 2019, 160 p.
- ROLLAND J. et OLIVIER L. (2019) : Un ensemble de perles en verre gravées provenant du sanctuaire celtique du «Clos du Château» à Mandeuze (Doubs), in P. Barral et M. Thivet (dir.), *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale*, AFEAF 1, Dôle.
- SANCHEZ C. et SIREIX C. (2006) : Céramiques campaniennes de Bordeaux, *Aquitania*, t. 22, 2006, p. 309-317, 3 fig.
- SANCHEZ C. et SIREIX C. (dir.) (2014) : *L'organisation des productions céramiques sur l'arc atlantique. L'exemple de l'Aquitaine romaine*, Archéologie et Histoire romaine, Ed. M. Mergoïl, t. 28, 2014.
- SANTROT M.-H. et J. (1979) : *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Ed. du CNRS, 1979, 262 p., 130 pl.
- SANTROT J. et FABRE G. (1997) : Le vœu du visionnaire : l'Apollon lyricine au torque de la grotte de la Male-Coste à Saint-Amand-de-Coly (Dordogne), *Revue des Études Anciennes*, 1997, t. 99-3-4, p. 507-524.
- SARRADET M. (1991) : Découvertes archéologiques aux Cébrades en août 1971, *Doc. d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 6, 1991, p. 63-82, 18 fig.
- SAVÈS G. (1976) : *Les monnaies gauloises « à la croix » et assimilées du sud-ouest de la Gaule. Examen et catalogue*, Toulouse, 1976.
- SIREIX C. (1989) : Le vin dans l'Entre-Deux-Mers, du V^e siècle av. notre ère au V^e après, Actes du second colloque *L'Entre-Deux-Mers à la recherche de son identité*, 1989, p. 31-67.
- SIREIX C. (1990) : Officine de potiers et production céramique sur le site protohistorique de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde), *Aquitania*, t. 8, 1990, p. 45-97.
- SIREIX C. (2006) : *Cours du Chapeau-Rouge. Place Gabriel. Les céramiques communes de la phase I (vers 50 a.C/vers 10 p.C.)*, RFO de fouille préventive, INRAP, 2006, vol. 5, 123 p.
- SIREIX C. (2014) : Aspects de la vaisselle à Burdigala/Bordeaux entre 50/40 av. et 10/20 ap. J.-C., La céramique de la phase I du cours du Chapeau-Rouge, dans *L'organisation des productions céramiques sur l'arc atlantique. L'exemple de l'Aquitaine romaine*, (SANCHEZ C. et SIREIX C. dir.), Archéologie et Histoire romaine, Ed. M. Mergoïl, t. 28, 2014, p. 119-146, 23 fig.
- SIREIX M., NOLDIN J.-P., COLBERT DE BEAULIEU J.-B., NONY D. et RICHARD J.-C. (1983) : Les monnaies de Mouliets-et-Villemartin (Gironde), *Gallia*, 41, 1983, p. 25-57.
- TAILLEFER W. de (1821) : *Antiquités de Vésone*, I, Imp. Dupont, Périgueux, 1821.
- THÉVENOT J.-P. (1991) : L'Âge du Bronze en Bourgogne. Le dépôt de Blanot (Côte-d'Or), 11^e supp. à la *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, Dijon, 1991, 158 p.
- VALLADAS H., GAUTHIER C., GAY M., GENTY D., KALTENECKER E., TANNAU J.-F., BAVAY D., CAFFI I., COMBY C., DELQUE-KOLIK E., DUMOULIN J.-P., FERKANE S., SOUPRAYEN C., MOREAU C. avec la collaboration de BOURDIER C., DELLUC B., DELLUC G., MONNEY J., PEYROUX M., PHILIPPE M., PLASSARD F., PAILLET P. (2014) – Etudes chronologiques des sites ornés étudiés dans le cadre de l'ANR MADAPCA. In : Paillet P. (dir.) - Les arts de la Préhistoire : micro-analyses, mises en contextes et conservation. Actes du colloque « Micro-analyses et datations de l'art préhistorique dans son contexte archéologique ». *Paléo Numéro spécial*, p. 51-55.
- VENCLOVÁ N. (2016) : *Němčice and Staré Hradisko, Iron Age glass and glass-working in Central Europe*, Archeologického ústavu AV ČR, Praha, v. v. i., Praha, 2016, 317 p.
- VENCLOVÁ N. (1990) : *Prehistoric glass in Bohemia*, Praha, Tchecoslovaquie, Archeologický ústav ČSAV, 1990, 415 p.